

Rapport annuel sur la situation en matière de Développement Durable 2024



VILLE DE FRÉJUS

Ensemble,
adoptons les bons gestes.





Aujourd'hui plus que jamais, **le développement durable est au cœur de nos préoccupations collectives et constitue un enjeu essentiel pour l'avenir de notre commune.** Il s'agit non seulement de préserver notre environnement, mais aussi d'assurer un avenir équitable pour les générations futures.

Consciente de cette responsabilité, Fréjus met en œuvre chaque année des actions concrètes pour réduire notre empreinte écologique, promouvoir les énergies renouvelables et encourager des pratiques écoresponsables.

Cette année encore, nous avons poursuivi nos efforts pour faire face aux défis environnementaux, sociaux et économiques qui façonnent notre quotidien, tout en répondant aux attentes légitimes des Fréjusiens. Nous avons renforcé nos actions et lancé des projets visant à construire une ville plus accueillante et solidaire.

Dans ce rapport, vous découvrirez l'ensemble des actions que nous avons mises en place au cours de l'année écoulée. De la réduction de notre empreinte carbone à l'amélioration de l'efficacité énergétique, en passant par la promotion de la biodiversité et le soutien à la mobilité douce, notre engagement reste fort et résolu. Nous avons également continué à soutenir les plus fragiles, en mettant en œuvre des dispositifs d'aide financière pour lutter contre la précarité alimentaire, énergétique et sociale.

Parmi les projets déjà lancés figurent **le renouvellement des espaces verts par des jardins secs** favorisant les plantes méditerranéennes et les plantes succulentes, **la gestion journalière des consommations d'eau de tous les compteurs de la ville** avec alerte pour limiter le nombre de fuites et préserver les ressources, **la sensibilisation des collégiens au tri des déchets**, **la poursuite du programme de Réussite Éducative**, **la poursuite du développement de la mobilité douce**, etc.

“ **L'aboutissement de ces actions n'est pas uniquement le fruit des efforts des élus, mais d'une collaboration active avec les associations, les entreprises locales et, surtout, vous, les Fréjusiens.** Car chaque action, même la plus simple, comme trier les déchets ou privilégier les modes de transport doux, contribue à cette dynamique collective dont l'objectif est de préserver notre planète et d'améliorer la qualité de vie des générations présentes et futures. ”

Je vous invite à découvrir ce rapport et à nous faire part de vos idées, de vos suggestions, car c'est ensemble que nous construirons le futur de notre Ville.

Notre détermination commune permet chaque jour de faire de Fréjus un lieu où il fait bon vivre, tout en respectant notre environnement. Nous continuerons à agir pour un avenir plus durable, plus équitable et plus respectueux de notre environnement.

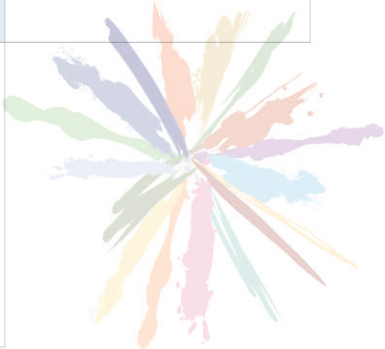
Ce défi ambitieux est un engagement que je continuerai de porter sans relâche.



David RACHLINE
MAIRE DE FRÉJUS
1^{ER} VICE-PRÉSIDENT D'ESTÉREL
CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION
CONSEILLER RÉGIONAL

Chiffres clés de l'année 2024

		57 937 habitants soit 1 337 habitants de plus qu'en 2023	3 ^e commune du Var de 102,3 km²
323 nouveaux arrivants reçus	1 236 agents municipaux	1 370 ha de surface boisée dont 1 700 ha de surface boisée communale soit 32% du territoire communal	2 400 participants à la Fête des Voisins
1 800 kg de déchets collectés grâce aux actions de la Direction de l'Écologie Citoyenne	58 000 mégots récoltés grâce aux actions de la Direction de l'Écologie Citoyenne	340 verbalisations par la Brigade Environnement et Écocitoyenneté	534 élèves ont participé à des actions environnementales, artistiques ou culturelles
39,5 km de pistes cyclables et 400 000 € investis en 2024 pour la piste rue des Marsouins	178 aides à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique	35 600 € de primes à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique	173 documents de dons intégrés aux fonds de la médiathèque
5 655 070 € de subventions aux associations et établissements publics locaux	37 050 € de subventions accordées pour le développement durable	677 190 € de subventions accordées pour le social	14 000 € de subventions accordées pour la protection animale
34 658 € de gains grâce à la vente des certificats d'économie d'énergie	960 lanternes de vieille génération remplacées par des lanternes leds connectées	100 chats errants pris en charge et devenus chats libres	



LE MOT DE L'ÉLUE



Chères Fréjusiennes,
chers Fréjusiens,

Il est essentiel de reconnaître que les enjeux environnementaux ne sont plus une option mais une nécessité. Le rapport annuel sur la situation en matière de Développement Durable représente pour nous une plateforme stratégique dans la transformation de notre ville et de notre territoire vers un avenir plus durable. À travers ce rapport, nous nous engageons à répondre aux défis du développement durable avec des actions concrètes, innovantes et collectives.

La transition écologique que nous amorçons n'est pas seulement une obligation, c'est aussi une opportunité pour redéfinir notre manière de vivre, de consommer et de produire. En favorisant la coopération entre les acteurs locaux, les associations et les citoyens, nous visons à construire ensemble un environnement plus respectueux de notre planète et de ses ressources.

Le développement durable est un chantier de long terme, et chaque petite action compte. C'est grâce à votre participation active, à votre volonté et à votre implication que nous réussirons ensemble à faire de notre territoire un modèle de durabilité et d'équité.

Je m'engage, avec vous, à poursuivre nos efforts et à soutenir chaque initiative qui contribuera à un avenir plus vert et plus juste pour les générations à venir.

Ensemble, faisons de notre engagement pour le développement durable une véritable force de transformation pour demain.

Avec vous dans cette démarche,

Ariane KARBOWSKI
ADJOINTE AU MAIRE DE FRÉJUS
EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS
ET DU STATIONNEMENT
CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE

Introduction

La Loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010, qui engage la France dans une politique nationale pour l'environnement, impose aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants de produire un Rapport Annuel sur le Développement Durable.

Dans ce cadre, la Ville de Fréjus présente, à travers ce rapport, les actions menées sur son territoire pour répondre aux objectifs de Développement Durable définis par les textes fondateurs, organisés en 5 grandes finalités transversales, ainsi que les politiques mises en place en matière de développement durable.

Le rapport met en évidence les domaines où des progrès ont été réalisés tout en identifiant les secteurs nécessitant encore des efforts.

Sous l'impulsion de Monsieur le Maire, le soutien politique a été confié à Ariane Karbowski, Adjointe déléguée à l'Environnement et le pilotage technique est assuré par la Direction Écologie Citoyenne, qui travaille en mode « projet » favorisant ainsi le découplage des services et la mise en œuvre d'actions transversales, concertées et cohérentes, qui répondent aux objectifs du Développement Durable.

Ce mode de développement vise à satisfaire les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. En 2015, 193 pays se sont réunis lors d'un sommet historique de l'Organisation des Nations Unies et ont adopté 17 Objectifs de Développement Durable, à atteindre d'ici 2030.

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), qui figurent tout au long de ce rapport, poursuivent 5 finalités principales :

- La préservation de la biodiversité, ainsi que la protection des milieux et des ressources
- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- Le développement de modes de production et de consommation responsables
- L'épanouissement de tous les êtres humains
- La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations



Sommaire

17 objectifs • 5 finalités

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

[1] **Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**
PAGES 6 - 19



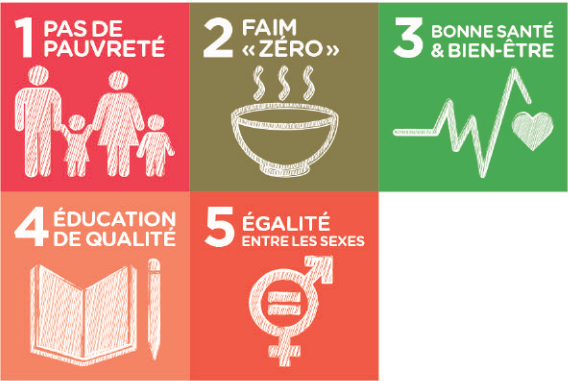
[2] **Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère**
PAGES 20 - 22



[3] **Développement de modes de production et de consommation**
PAGES 23 - 28



[4] **Épanouissement de tous les êtres humains**
PAGES 29 - 38



[5] **Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations**
PAGES 39 - 49



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

PAGE 50



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Fait référence à un ensemble de mesures et d’actions visant à conserver la diversité des espèces, des écosystèmes et des ressources naturelles, tout en garantissant leur capacité à se régénérer et à maintenir les services vitaux qu’ils fournissent à l’humanité et à la planète. Ces efforts sont cruciaux pour maintenir l’équilibre écologique, protéger les habitats naturels et assurer une gestion durable des ressources naturelles.



La protection des écosystèmes, qu’ils soient terrestres ou aquatiques est essentielle au maintien de la biodiversité. D’abord et surtout pour la planète elle-même, les écosystèmes et les espèces qui la composent. Appauvrir les sols, polluer, exploiter les espèces animales ou végétales n’est pas sans conséquence, et elles sont parfois irréversibles. Nuire à l’environnement, c’est prendre le risque de voir les richesses naturelles disparaître. Et ensuite pour la survie de l’espèce humaine : en protégeant son cadre de vie, et donc sa santé et celles des générations futures.

Opérations de sensibilisation à l'environnement, à la biodiversité et aux pratiques durables : la Direction de l'Écologie Citoyenne (DEC) sur tous les fronts

Le 17 mai, la DEC a participé à la **Fête de la Biodiversité au Collège Villeneuve**, avec un stand et des animations pour sensibiliser les élèves sur la protection de la biodiversité terrestre et l’importance des écosystèmes pour le bien-être de l’humanité.

Le 24 mai, la DEC a participé à la **matinée citoyenne de collecte de déchets inter-collèges, organisée conjointement avec le conseil de quartier GAVAMA et les 3 collèges de Fréjus** (Les Chênes, Villeneuve et André Léotard), pour éduquer les jeunes à la gestion des déchets et promouvoir la responsabilité environnementale. **237 élèves ont permis de récolter :**

- Collège Léotard : 116 kg de déchets collectés, soit 2,64 kg par élève, et 2 700 mégots, soit 61,36 mégots par élève
- Collège Villeneuve : 143,8 kg de déchets collectés, soit 1,87 kg par élève, et 2 500 mégots, soit 32,47 mégots par élève
- Collège Les Chênes : 165,8 kg de déchets collectés, soit 1,43 kg par élève, et 3 700 mégots, soit 31,9 mégots par élève



En 2024, une nouvelle journée écocitoyenne sous le signe du sport

Le 17 avril, la DEC avec notamment les éco-ambassadeurs et la Brigade Environnement & Écocitoyenneté, **a coorganisé en collaboration avec l'AMSLF** (l'Association Multi-Sports & Loisirs de Fréjus), **une journée écocitoyenne de collecte de déchets sur la Base Nature, visant à sensibiliser les sportifs** à l’importance de préserver l’environnement et les écosystèmes.

Pour cette occasion, **les gardes du Conservatoire du Littoral d’Estérel Côte d’Azur Agglomération, les ambassadeurs de tri du SMIDDEV et la cellule de prévention du Groupe Pizzorno ont animé une séance de sensibilisation avant le ramassage. Les associations Terre de Vie Nature 83, Surf Rider, les Amis de Villepey et la Mission Locale ont quant à elles supervisé le ramassage des déchets.** Par ailleurs, un film de présentation de la DEC, axé sur la réduction des déchets, a été projeté sur un écran géant tout au long de l’événement.

Lors de cette journée, **la mobilisation de près de 200 participants a permis de récolter :**

- 500 kg de déchets divers
- 7 000 mégots de cigarettes
- 15 sacs de 100 litres d’emballages recyclables
- 5 sacs de 75 litres de déchets non recyclables
- 10 kg de bouteilles en verre
- Et des objets insolites tels qu’un chariot de supermarché, un matelas, des pneus, un parasol, une palette et une tige géante de foreuse

Ces chiffres soulignent l’ampleur du travail nécessaire pour maintenir nos espaces naturels propres et la nécessité de continuer à s’engager collectivement pour un environnement plus sain.



Les 31 mai, 1^{er} et 2 juin, la DEC a organisé un village environnemental dans le cadre du **Fréjus Wingfoil Festival**, afin de sensibiliser le grand public dans un cadre festif aux enjeux écologiques et de promouvoir des pratiques respectueuses de l’environnement.



Fréjus toujours fidèle au rendez-vous mondial du nettoyage de la planète

La DEC a participé à la journée mondiale de nettoyage de la planète, le « World Cleanup Day ». À l'instar des deux années précédentes, cet événement s'est organisé avec la ville de Saint Raphaël mais s'est cette fois-ci déroulé sur deux jours : les 19 et 20 septembre.

La première journée, consacrée aux écoles, a impliqué les élèves des groupes scolaires René Char, encadrés par les membres du conseil de quartier « GAVAMA », ainsi que ceux de l'école Paul Roux. Ces élèves ont participé au ramassage des déchets autour de leur établissement.

La seconde journée, organisée en collaboration avec la Ville de Saint-Raphaël, était ouverte au grand public avec distribution de cendrier de poche et animation innovante, « Les Vélos à smoothies » qui ont rencontré un véritable succès. Deux vélos équipés de blenders ont offert aux parents et aux enfants l'opportunité de tester leur force de pédalage, dans une ambiance conviviale et festive. En pédalant, ils activaient les lames du blender, qui mixaient une variété de fruits frais pour créer des smoothies qu'ils ont pu savourer après leurs efforts.

Une tombola portée par l'Association Alternatiba a également été organisée pour remercier les participants.

La remise des lots s'est déroulée à la base nautique le 22 octobre, lors d'un buffet convivial, où les nombreux gagnants ont pu recevoir leurs lots. Le lauréat s'est vu remettre un lot d'une valeur totale de 502 € ! Cours de bien-être, yoga, danse, pilate au « Happy Body Center », repas au restaurant « Martinus », 1 séance de « Coaching de vie », 2 audio-tours œnologiques avec dégustation au « Clos des Roses », 1 entrée pour 2 personnes pour une visite au « Musée bien jouet » du Village des Talents Créatifs, de nombreux ouvrages et objets écoresponsables constituaient le lot : de quoi motiver à participer au WCD !

Lors de cet évènement, la mobilisation de 524 participants a permis d'obtenir des résultats impressionnants pour la préservation de l'environnement. Au total, les bénévoles ont collecté :

- 130 kg d'emballages
- 162 kg de verre
- 139,5 kg de déchets ménagers
- 107 kg d'encombrants, soit un total de 538,5 kg de déchets
- et 42 125 mégots de cigarettes

Ces chiffres illustrent l'ampleur de l'effort collectif nécessaire pour protéger nos espaces naturels et mettent en lumière l'importance de l'engagement de chacun pour un environnement plus propre et durable.



La DEC sait dire merci !

Le 18 octobre, afin de remercier les élèves de l'école René Char et Paul Roux pour leur participation au World CleanUp Day, les agents de la DEC ont distribué, **jeux de cartes des 7 familles « Naturellement Fréjus »** dédiés à la flore, la faune ainsi qu'aux menaces à la biodiversité locale, gourdes en aluminium, pin's à l'effigie de la tortue caouanne, totes bag et cendriers de poche pouvant également servir de boîte à bonbons.



“ En 2024, la DEC a sensibilisé 1 312 personnes à travers ses diverses actions, telles que des opérations de ramassage de déchets, la tenue de stands et sa participation à des événements comme la Fête 100% Nature, le World Cleanup Day, la fête des ALSH et la Fête des Jardins Partagés.

Grâce à l'implication du pôle Développement Durable de la DEC dans différentes actions, ce sont près de 1800 kg de déchets ramassés et plus de 58 000 mégots qui n'iront pas polluer la Méditerranée. ”

En bref

La DEC était aussi présente...

- Le 8 avril au Conseil de la Mer au Collège Villeneuve
- Les 13 & 14 avril à la Fête 100% nature
- Le 23 mai au Conseil de la Mer à l'école Balzac
- Le 2 juin à la Fête des ALSH
- Le 22 juin à la Fête de la mer et du nautisme

En bref

Des hôtels 5 étoiles pour nos insectes !

La DEC a fait l'acquisition de 15 hôtels à insectes géants à installer dans les groupes scolaires qui en ont fait la demande.

Ces structures artificielles reproduisent des habitats naturels en utilisant des matériaux tels que des tiges creuses, des bûches perforées, de la paille, de la mousse et des branches.

Elles servent de refuge aux insectes bénéfiques, comme les pollinisateurs (abeilles, papillons) et les prédateurs naturels (coccinelles, chrysopes, perce-oreilles), en offrant des espaces pour leur nidification et leur protection. Les hôtels à insectes jouent un rôle clé dans la pollinisation, la lutte biologique et la préservation de la biodiversité dans les jardins et les cultures.

En 2025, la DEC prévoit également l'installation de nichoir à oiseaux dans les groupes scolaires.



Durant la saison estivale, en collaboration avec la Direction Culturelle, la DEC a organisé **4 séances d'animations sur l'écologie à « L'Ivre de Mer »**, animées par les éco-ambassadeurs et destinées aux enfants, dans le but de sensibiliser et d'éduquer les jeunes à l'environnement et aux enjeux écologiques.

Ce sont ainsi 83 enfants qui ont été sensibilisés durant leurs vacances.

Le 12 octobre, la DEC a coordonné la **Fête des Jardins Partagés**, incluant des animations sur le compostage et la permaculture, pour encourager l'usage des espaces verts partagés et sensibiliser aux pratiques agricoles durables.

À cette occasion, 4 épouvantails réalisés avec matériaux recyclés, à l'occasion d'une exposition organisée à la Maison des Arts par la Direction de l'Action Culturelle et initiée par le Club service Innerwheel, ont été offerts aux jardiniers des deux jardins partagés fréjusiens : Villeneuve et les 4 saisons.



Végétalisation en centre-ville : les jardinières fleurissent !

L'opération « **Permis de végétaliser - J'adopte une jardinière** » dans le centre ancien s'est poursuivie en 2024 avec l'installation de 16 nouvelles jardinières dans la rue du Général De Gaulle, place du Bourguet et place des Consuls.

Le principe est simple : dans le but de favoriser la végétalisation du domaine public en adoptant une démarche participative et en impliquant les citoyens, la commune met à disposition gratuitement des jardinières végétalisées pour les administrés disposant d'un espace extérieur donnant sur la rue. La seule contre-partie est que les adoptants doivent entretenir leur(s) jardinière(s).

Leur implantation en centre-ville contribue au développement de la biodiversité, tout en embellissant et améliorant le cadre de vie des fréjusiens. Elle favorise également la création de liens sociaux et encourage les échanges entre les citoyens, notamment entre voisins, et développe un engouement auprès des estivaliers, les rues équipées de jardinières devenant incontournables pour les touristes.

Cette opération remporte un franc succès auprès des fréjussiens. **Grâce au travail collaboratif du Pôle Développement Durable de la DEC et de la Direction des Interventions Techniques, ce n'est pas moins de 40 nouveaux adoptants qui se sont inscrits sur une liste d'attente !**

L'opération « J'adopte une jardinière » se poursuivra en 2025 avec le projet ambitieux de s'étendre à d'autres quartiers.



Mémo sur les labellisations de la ville de Fréjus

La DEC coordonne le déploiement de différentes actions en matière de préservation de la vie terrestre, prévues par les labels et chartes de la Ville (label « Territoire Engagé pour la Nature », label « Ville Éco-Propre », etc.), actions présentées tout au long de ce rapport.



Le saviez-vous ?

Détentrice de 3 fleurs, la Ville de Fréjus s'est vue décerner de nouveau en 2024 ce classement en répondant à une charte précise basée sur trois séries de critères : « Patrimoine paysager et végétal », « développement durable et cadre de vie » et « animation & valorisation touristique ».



Le saviez-vous ?

Fréjus est l'une des rares communes à avoir à la fois 1 élue à l'environnement et 1 élue à la protection animale !



Dominique VANDRA
Conseillère Municipale
déléguee à la protection
animale



Ariane KARBOWSKI
Adjointe au Maire
en charge
de l'environnement

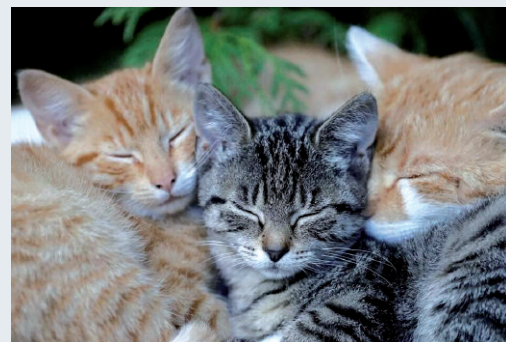
Protection animale : toujours au cœur de nos préoccupations

Rappelons les nombreuses initiatives du Maire David Rachline et de la ville en matière de protection animale, telles que la suppression des corridas à Fréjus dès 2014, l'ouverture des plages aux chiens, la création de dog bars, la signature de la charte Pélagos, l'établissement de 3 Aires Marines Educatives, l'installation de biohuts, la mise en place d'un sentier sous-marin, la protection des sites de ponte des tortues caouannes, la création d'une chatterie, ainsi que le plan de nourrissage « îlots chats libres », sans oublier les subventions accordées aux associations pour la stérilisation des chats.

En 2024, la Fondation 30 Millions d'Amis a renouvelé son soutien en couvrant 50 % des frais médicaux, tandis que la ville a financé le reste en attribuant une subvention totale de 4 500 € aux associations « Kéopse 83 » et « Protection Féline ». C'est ainsi 100 chats qui ont été stérilisés au cours de l'année. Pour 2025, cette somme est portée à 16 000 €, dont la moitié sera prise en charge par la Fondation 30 Millions d'Amis.

Par ailleurs, des actes chirurgicaux réalisés par les vétérinaires partenaires, pour un financement maximum de 5 000 € ont été pris en charge par la Commune en 2024. Pour 2025, le montant prévu s'élève à 6 000 €.

Enfin, en 2024, la ville de Fréjus a aménagé un espace réservé aux chiens à la base nature. Spacieux, cet endroit offrira aux animaux la possibilité de courir et de se défouler en toute liberté et en toute sécurité.



Faucardage tardif & hydro setting

Les agents de la Direction des Interventions Techniques (DIT) pratiquent le faucardage tardif, opération de fauchage des végétaux qui bordent les cours d'eau, qui favorise la biodiversité, stimule la présence d'insectes et équilibre la croissance de la végétation tout en maintenant un écosystème aquatique sain et fonctionnel.

Sur le talus de la rue des Marsouins, afin de favoriser la diversité des variétés d'herbacées en améliorant la germination et la croissance des plantes, les agents de la DIT utilisent l'hydro setting qui permet de créer des surfaces perméables favorisant l'infiltration de l'eau tout en empêchant la formation de flaques ou d'écoulements excessifs.

Gestion des espaces verts et conservation des espèces

La Direction de l'Archéologie et du Patrimoine (DAP) assure l'entretien du parc Aurélien, notamment en procédant à l'abattage des pins morts ou malades. Elle a également aménagé le jardin bouquetier, en y plantant des rosiers anciens, des pivoines, etc., et assure la gestion et la conservation des espèces protégées, telles que le muflier tortueux.

La Direction des Affaires Générales (DAG) a mis en place des techniques de désherbage douces et raisonnées dans les cimetières communaux, en alternant différentes méthodes d'entretien (manuelle, chimique, thermique). Cela inclut l'achat de matériel et de produits biocontrôle, ainsi que l'expérimentation de solutions alternatives telles que le vinaigre et le gros sel.

Sensibilisation à la nature et apprentissage écologique

La Direction de l'Enfance et Accueil Famille (DEAF) a organisé des jardins pédagogiques. Il s'agit de lieux d'apprentissage où des ateliers de jardinage, incluant l'entretien, la plantation et la récolte, se déroulent en fonction des saisons. Encadrée par une charte, cette initiative vise à sensibiliser au respect de la nature et à favoriser un lien éducatif avec l'environnement. Elle est renouvelée chaque année.

De plus, la DEAF participe activement aux événements sur le territoire, tels que les RDV au jardin, 100% nature et le concours d'épouvantails réalisés à partir de matériaux recyclés initié par le Club service Innerwheel. Elle organise également des ateliers de sensibilisation à l'environnement autour des structures, afin de mieux comprendre et préserver le territoire. Ces animations incluent des activités telles que l'observation des insectes et des végétaux. Ces initiatives visent à sensibiliser les enfants et les familles à la nature, à l'environnement, à la biodiversité et aux pratiques écologiques.



→ Objectif 2025

La DAP prévoit en 2025 l'aménagement du parc de la Mosquée Missiri, la création d'un arboretum antique sur la butte Saint-Antoine, ainsi que la gestion d'espèces protégées, telles que la Canne de Plinie et le câprier.

Bon à savoir

Le Service des Archives Municipales a travaillé en 2024 sur un projet de visites guidées sur le thème de la découverte du massif de l'Estérel et de l'histoire de ses maisons forestières (patrimoine forestier et économie forestière).

Ce projet est actuellement en cours de montage avec la collaboration de la Direction des Sports.





Vise la conservation et l'exploitation durable des écosystèmes marins et côtiers, selon trois ambitions fondatrices : une gestion plus durable des ressources via la préservation de 10 % des zones marines et côtières, la lutte contre la surpêche et la pêche illicite ; l'accélération des recherches scientifiques et du transfert de techniques pour renforcer la résilience des écosystèmes et réduire au maximum l'acidification des océans ; la conception de la gestion durable des ressources marines comme une opportunité de développement économique et touristique pour les petits États insulaires et les pays les moins avancés.

Fête de la Mer et du Nautisme, accompagnement et soutien aux projets « bleus », Charte Pelagos

La DEC a assuré la gestion et l'organisation de la **Fête de la Mer et du Nautisme**, le 22 juin dernier.

Cette journée a rassemblé plus de 20 associations et acteurs nautiques allant de la plongée autonome au kayak en passant par la pêche, les voiliers traditionnels et le parachute ascensionnel. La SNSM de Fréjus Saint-Raphaël était présente avec la vedette « Amiral Chevalier », la brigade nautique de la gendarmerie des Issambres avec une embarcation semi-rigide. Une course ludique, « la ruée des bouées » a été organisée et a remporté un franc succès.



Plus de 600 personnes ont visité les cinq sites de Port-Fréjus, du port de Saint-Aygulf, de la base nature et des rives de l'Argens.

Dans le cadre de cette fête, la DEC, en partenariat avec la Médiathèque de la ville de Fréjus, a organisé les expositions « Pélagos » et « Oceano Plastic » offrant ainsi l'opportunité d'informer 83 visiteurs. Pour parfaire la sensibilisation aux enjeux environnementaux marins, le Service Médiathèque a notamment renforcé l'exposition Pélagos avec deux spectacles d'éveil aux consciences écologiques, proposés par la compagnie « les voix nomades » destinés aux 142 enfants présents.

La Direction de l'Action Culturelle a également pris part à la Fête de la Mer et du Nautisme, affirmant ainsi son engagement pour la protection des milieux marins et la promotion des activités nautiques durables.

La Direction Enfance et Accueil Famille organise des ateliers de découverte et d'observation du milieu marin, notamment à travers la pratique de la pêche à pied.

La DEC participe aux travaux de l'atelier « Mer » d'Estérel Côte d'Azur Agglomération pour le développement de divers projets comme la mise en place d'un bac professionnel « nautisme » dans les lycées de l'agglomération ou l'organisation du salon de « La Plaisance Légère et des Loisirs Nautiques » prévu pour 2026. Elle s'associe aux réflexions à venir sur les questions des pollutions marines, de l'érosion du littoral, de la montée du niveau de la mer, ainsi que la problématique de la multiplication des épisodes météorologiques dits « méditerranéens ».

Fréjus porte le label « France Station Nautique » : elle a acquis et conservé son label 3 étoiles. Le Pôle Mer & Littoral de la DEC a mis en place le « Conseil de Station », un dispositif visant à réunir annuellement les partenaires locaux pour définir la politique générale de développement et d'animations nautiques de la ville avec, comme ligne directrice la conservation du label, voire l'acquisition d'une 4^e étoile, niveau maximal accessible.

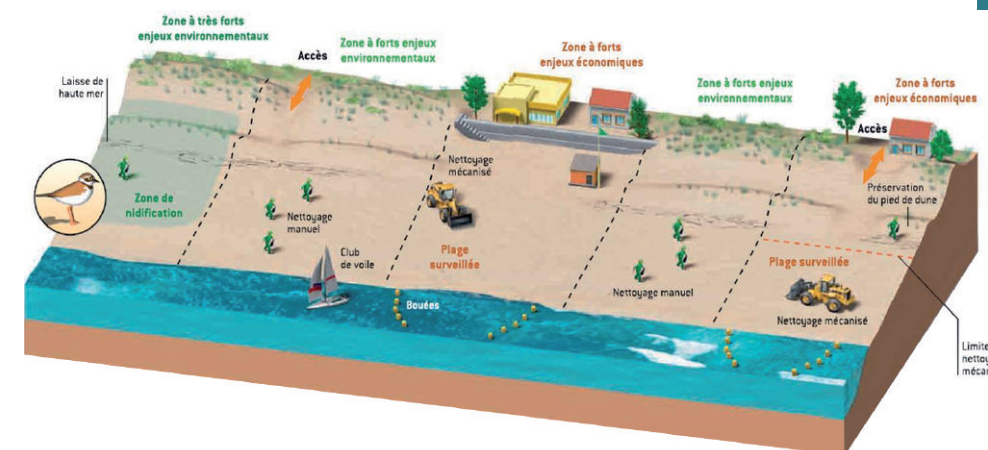
Le Pôle Mer & Littoral a également assuré le suivi du dossier de candidature au « Prix de l'Innovation France Station Nautique », en collaboration avec Port-Fréjus et a participé au colloque annuel de France Station Nautique, un événement qui rassemble toutes les stations nautiques de France ainsi que des experts pour échanger sur des thématiques majeures, notamment en lien avec la protection des écosystèmes marins et côtiers liées au secteur.

La DEC poursuit le suivi de la Charte Pelagos qui constitue un cadre de coopération visant à préserver les mammifères marins en Méditerranée, en incitant les acteurs de la mer à adopter des pratiques responsables et respectueuses de l'environnement marin.

Nettoyage des plages et préservation des écosystèmes littoraux

Depuis 4 ans, la ville de Fréjus réalise un nettoyage raisonné sur les différentes plages en fonction des enjeux identifiés (socio-économiques ou environnementaux) :

- Plages à forts enjeux touristiques : Fréjus-plage, Galiote, Caouanne
- Plage à enjeux touristiques modérés à forts et à forts enjeux environnementaux : Base nature, Esclamandes
- Plage à très forts enjeux environnementaux : Argens, Pacha



Les saviez-vous ?

Fréjus est la seule ville de France à avoir remporté 3 prix « France station Nautique » en 6 ans.

Bon à savoir

→ En 2024, le Service Urbanisme a délivré une autorisation pour permettre à une association de nettoyer les déchets sur le Domaine Public Maritime de la Base Nature (l'Initiative Océane - Surf Rider Foundation).

→ La ville a intégré des locaux dédiés à la gestion des ordures ménagères dans les futurs lots de plage, afin de prévenir les pollutions et nuisances sur le Domaine Public Communal.

→ Le Service du Parc Auto de la ville de Fréjus gère la destruction des embarcations par un démolisseur agréé, contribuant ainsi à limiter la pollution des océans et autres plans d'eau.





Le bois flotté qui constitue un habitat naturel appelé « laisse de mer », reconnu pour son importance écologique au niveau européen, est maintenu en place pendant une grande partie de l'année, voire toute l'année afin de protéger les plages et les dunes de sable contre les risques d'érosion et de submersion marine, notamment dans les zones à forts enjeux environnementaux. C'est le cas pour la plage d'Argens, située à proximité du site naturel protégé des Étangs de Villepey, dans la zone Natura 2000 « Embouchure de l'Argens ».

Lors des opérations de nettoyage des plages, la DIT veille particulièrement au respect de la laisse de mer pour préserver l'intégrité de cet écosystème fragile.

Le personnel chargé des interventions sur les plages est formé au protocole à suivre en cas de présence de tortues.

Un passage régulier de la cribleuse est effectué sur les plages pour assurer leur propreté et leur sécurité. Cet équipement permet d'éliminer efficacement les déchets (plastiques, débris, etc.), contribuant ainsi à améliorer l'habitat de la faune locale et à prévenir la pollution marine. Il garantit également un nettoyage constant, réduisant l'accumulation de déchets qui pourrait nuire aux espèces marines et aux oiseaux fréquentant les plages, tout en préservant leur environnement naturel.

La DIT, en collaboration avec le service Biodiversité d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, a planté des tamaris et installé des ganivelles à Saint-Aygulf pour protéger les dunes, qui sont des écosystèmes uniques abritant une biodiversité fragile, incluant des plantes, des insectes, des oiseaux et des reptiles. Cette initiative vise à préserver ces habitats essentiels. Toutes ces actions sont renouvelées chaque année.

Bon à savoir

En 2024, 10 plages de Fréjus sur 13 plages sont classées « excellentes », les 3 autres étant classées « bonnes » par l'ARS.

Aires Marines Éducatives et Conseil de la Mer

L'Aire Marine Educative (AME) est une initiative pédagogique et écocitoyenne qui vise à sensibiliser le jeune public à la protection du milieu marin. Durant l'année scolaire, une classe gère une zone maritime littorale de petite taille de manière participative avec leur enseignant.

Cette démarche se fait en lien direct avec les acteurs de ces milieux : collectivités locales, scientifiques, associations d'usagers et de l'environnement, pêcheurs et autres métiers de la mer. À l'issue des différentes séances encadré par un référent scientifique (dans le cas de Fréjus, par l'Observatoire Marin de l'Agglomération) avec la réalisation d'un état des lieux du site, l'acquisition de connaissances, la réflexion autour des enjeux et des objectifs de leur aire marine éducative, les élèves établissent un bilan.

Ils présentent leurs conclusions en fin d'année lors d'un « Conseil de la Mer », véritable instance de discussion et de décision avec des propositions d'actions opérationnelles pour améliorer la protection du milieu marin.

La Commune de Fréjus dispose de 3 Aires Marines Educatives : Plage Caouanne (1 classe de 6° du Collège Villeneuve), Plage Argens (1 classe de CM1 de l'école Balzac) et Plage Esclamandes (1 classe de CM2 de l'école Paul Roux).

Les Aires Marines Educatives de Fréjus offrent aux élèves l'opportunité de s'investir activement dans la protection de leur environnement. Les Conseils de la Mer, moments clés de cette expérience, témoignent de l'engagement des jeunes pour proposer des solutions concrètes en faveur du milieu marin. Cette initiative incarne ainsi un modèle éducatif précieux pour le futur de nos océans et de notre planète.

Sensibilisation des jeunes aux enjeux environnementaux marins

L'Espace d'Accueil et d'Animation Sociale a organisé des activités maritimes à destination des jeunes du quartier de la Gabelle, garçons et filles, dans le but de leur faire découvrir l'environnement marin tout en favorisant leur bien-être. Ces sorties, au nombre de 38 en 2024, ont permis à 378 enfants de s'immerger dans des activités liées à la mer, renforçant ainsi leur compréhension et leur respect des espaces naturels.

En les sensibilisant à la beauté et à la fragilité des milieux marins, ces expériences contribuent à les encourager à adopter un comportement plus respectueux et responsable envers ces lieux précieux.

Retour sur la Journée de la Mer au collège Villeneuve à Fréjus !

Cette année scolaire 2024-2025 est placée sous le signe de la protection de la mer et des océans, en préparation de la Conférence des Nations Unies pour l'Océan qui se tiendra à Nice du 9 au 15 juin 2025. Dans ce cadre, les élèves du collège Villeneuve, à Fréjus, et de plusieurs écoles élémentaires du territoire se sont mobilisés pour mieux comprendre les enjeux liés à la préservation des ressources marines.

Mardi 10 décembre, à l'initiative de Mme Chatachvilly, professeur de SVT, les élèves de 6° du collège Villeneuve, accompagnés à distance par des classes de CM2, ont participé à une Journée de la Mer organisée avec l'appui de leurs enseignants et des équipes du service Biodiversité - Natura 2000 et de l'Observatoire Marin de l'Agglomération. Au programme notamment :

- Présentation des aires marines protégées Natura 2000
- Identification des espèces animales et des habitats naturels
- Réflexion sur les activités nautiques, la pêche, l'érosion littorale et bien d'autres sujets

Un grand merci aux élèves, enseignants et partenaires pour leur implication dans cette journée !



En bref

→ L'Observatoire Marin d'Estérel Côte d'Azur Agglomération est ambassadeur de la campagne « éco-gestes en Méditerranée » et intervient sur la commune de Fréjus au niveau des Ports pour sensibiliser les plaisanciers aux bonnes pratiques.

→ La Direction des Sports et de la Jeunesse sensibilise également les jeunes aux enjeux environnementaux marins, notamment par le biais des cycles scolaires de voile et des événements nautiques et prévoit de renforcer ces actions en 2025.



→ Rendez-vous clé : le 2 juin 2025

Une grande conférence rassemblera collégiens et écoliers, en présence de partenaires institutionnels et d'élus, pour rédiger une charte de protection de la mer et des ressources, engageant chacun à agir concrètement, à son échelle.



Visant une gestion plus économe de l'eau, tout comme la protection de l'environnement et de la biodiversité marine, **Port-Fréjus, détenteur du label « Port propre » depuis plusieurs années, vient d'installer un dessalinisateur pour le lavage des bateaux à l'eau douce, tout en utilisant de l'eau de mer filtrée.**

L'innovation de cet équipement —« *dont la conception est une première mondiale* » précise son inventeur Wifried Point— permet de préserver les ressources d'eau potable. C'est d'ailleurs l'une des seules stations de lavage avec dessalinisation, à avoir reçu les autorisations administratives sur le bassin Méditerranéen, grâce à cette innovation préservant l'environnement.

À Fréjus, le Maire David Rachline a le soucis permanent de la préservation des ressources et cette installation à Port Fréjus, est un atout supplémentaire pour la Ville, au service des plaisanciers.



Viser un accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement d'ici 2030, en particulier pour les populations vulnérables. Il appelle également à une gestion durable de cette ressource, et mentionne la réduction du nombre de personnes souffrant de la rareté de l'eau. Cet objectif intègre la notion de gestion transfrontalière de cette ressource, essentielle à la gestion durable mais aussi favorable à la paix et à la coopération.

La DIT veille au renouvellement des espaces verts en privilégiant des jardins secs, favorisant les plantes méditerranéennes et succulentes, et met en place des systèmes d'arrosage plus économes en eau. Pour 2025 cette action sera déployée sur le rond-point Turcan, le skate Park de la Base Nature et tout au long de l'avenue Castillon.



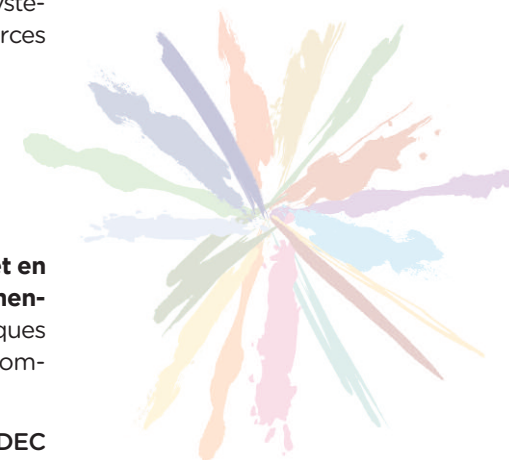
La Direction de la Transition Énergétique et Techniques Durables gère quotidiennement les consommations d'eau de l'ensemble des compteurs de la ville, avec un système d'alerte pour limiter les fuites et préserver les ressources.

La Direction Enfance et Accueil Famille sensibilise les adultes et les enfants à un éco-geste simple mais efficace : la récupération des brocs d'eau pour l'arrosage des espaces verts, contribuant ainsi à la préservation de l'eau et à une gestion plus responsable des ressources.

Depuis 2021 maintenant, la Direction de la Commande Publique (DCP) intègre des critères environnementaux dans les marchés d'entretien des espaces verts. Des directives rigoureuses sont mises en place pour limiter le gaspillage d'eau, ajuster l'arrosage en fonction des conditions météorologiques et optimiser le système d'arrosage automatique, afin d'assurer une gestion responsable des ressources en eau.

La Direction de l'Action Culturelle, à travers le Service Médiathèque, met en place plusieurs actions pour sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux liés au cycle de l'eau et aux énergies hydrauliques. Des ateliers thématiques sur le cycle de l'eau sont proposés, afin de permettre aux jeunes de mieux comprendre son rôle fondamental et son fonctionnement.

4 ateliers réunissant 83 personnes, animés par les éco-ambassadeurs de la DEC ont été organisés à l'Ivry de Mer pour explorer l'utilisation des énergies hydrauliques et leur impact sur l'environnement. En parallèle, des activités interactives sont proposées durant la Semaine de la Science pour éveiller la curiosité des jeunes sur ces thématiques.



**Fréjus subventionne la
réhabilitation et l'entretien
des canaux d'évacuation.**

À travers le service Associations, la ville attribue une subvention annuelle totale de 35 000 €, répartie entre l'ASA des Garonnes et l'ASA de la Basse Vallée de l'Argens, pour la réhabilitation des canaux et fossés d'évacuation des eaux pluviales et de ressuyage. Cette subvention couvre également leur entretien, ainsi que la réalisation des réparations majeures, améliorations ou extensions nécessaires pour optimiser le drainage par fossé.

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Fait référence à un ensemble d'actions, de politiques et de mesures visant à limiter les impacts négatifs des activités humaines sur le climat et à préserver la qualité de l'air. Ces efforts sont cruciaux pour réduire les effets du réchauffement climatique, protéger les écosystèmes et la biodiversité, et assurer un avenir durable pour les générations futures.



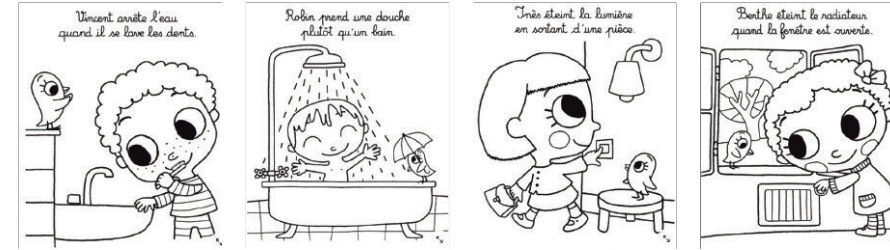
Consiste à garantir l'accès à une énergie propre et d'un coût abordable, qui est essentielle au développement de l'agriculture, des entreprises, des communications, de l'éducation, des soins de santé et des transports.

Solutions énergétiques durables

La Direction de la Transition Énergétique et des Techniques Durables (DTETD) a mis en place un système de thalassothermie à la Capitainerie, utilisant les calories de l'eau de mer pour alimenter les systèmes de chauffage et de climatisation. De plus, un système de cogénération a été installé à la piscine Gallieni, permettant de produire de l'électricité à partir de l'énergie dégagée par le fonctionnement des chaudières à gaz.

La DTETD assure également le suivi de la production d'électricité générée par les quatre centrales solaires installées sur les toits de la Maternelle les Lutins, la Maternelle Villeneuve, la Primaire Balzac et la Primaire Giono. Cette autoconsommation permet à chaque établissement scolaire d'utiliser directement l'énergie produite par ses propres panneaux solaires. L'installation d'une nouvelle centrale à l'école élémentaire les Eucalyptus est prévue en 2025.

La DTETD a mis en place un système de gestion centralisée pour le chauffage des bâtiments communaux. Ce dispositif régule automatiquement la température à 21°C et désactive le chauffage en cas d'inoccupation, assurant ainsi un confort optimal pour les usagers tout en limitant les consommations d'énergie.



La Direction Enfance et Accueil Famille (DEAF) mène une campagne de sensibilisation, à travers des affiches destinées aux adultes et aux enfants, sur les gestes simples permettant de réduire la consommation d'énergie, tant en été qu'en hiver. Des ateliers participatifs sont menés par les animateurs. Les affichages associés ont pour objectif de faire adopter les écogestes par les adultes et les enfants. Des actions simples mais qui leur parlent et qu'ils pourront réaliser au quotidien. En les mémorisant facilement ces petits gestes écolos deviendront des habitudes et des réflexes.

En collaboration avec le service Associations, qui fournit le planning d'occupation des salles municipales, la DTETD adapte le pilotage des installations de chauffage. Cette coordination permet de chauffer uniquement les locaux utilisés, contribuant à une gestion énergétique plus responsable.

La Direction des Sports et de la Jeunesse (DSJ) a mis en place un contrat de performance énergétique en collaboration avec la DTETD. Elle a également installé un éclairage LED et des capteurs de présence dans les équipements sportifs, ainsi que des robinets anti-gaspillage pour optimiser la consommation d'énergie et d'eau.

L'École de Musique et d'Art Dramatique affiche dans toutes ses classes les règles de bonne conduite concernant l'utilisation des climatiseurs réversibles. Un contrôle quotidien est effectué pour s'assurer du respect de ces règles, et un réglage régulier des éclairages extérieurs de l'école est effectué à l'aide d'un programmeur.

Modernisation de l'éclairage public pour une ville durable

La Direction de la Commande Publique a attribué en avril 2024, un marché de travaux pour le remplacement de l'éclairage des bâtiments communaux et des équipements sportifs. Ce projet a pour objectif d'améliorer le confort des usagers tout en réduisant la consommation électrique, conformément aux exigences du décret sur la réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire.



Le saviez-vous ?

Le service habitat sensibilise systématiquement les promoteurs et bailleurs sociaux impliqués dans les projets de construction à l'importance d'intégrer dans leurs réalisations des solutions d'énergie solaire, notamment par le biais du photovoltaïque.

Bon à savoir

En 2024, la commune a vendu **5 175 780 kWh**, ce qui lui a rapporté **34 657 €**.

En bref

→ L'École de Musique et d'Art Dramatique supprimera tous les éclairages à néon qui seront remplacés par des éclairages LED.

→ En 2024, le Service Son et Lumière a poursuivi l'installation de 960 lanternes LED connectées.

→ L'EHPAD Les Eaux Vives a poursuivi le développement du parc LED sur les éclairages de l'établissement (intérieur et extérieur).



Vise à renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des pays face aux aléas et catastrophes climatiques avec un focus sur le renforcement des capacités des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement. Cette ambition se traduit à chaque échelle : via le renforcement de la coopération internationale au travers notamment de l'opérationnalisation du fonds vert ; dans l'élaboration des politiques et planifications nationales, via la sensibilisation des citoyens et la mise en place de systèmes d'alertes rapides.

Lutte contre les îlots de chaleur

Afin de réduire la température sur nos voies et en ville, la DIT a modifié ses pratiques de taille des arbres. En privilégiant désormais les tailles douces, notamment pour les arbres d'alignement, elle permet de favoriser un rafraîchissement naturel, apportant ainsi un bien-être appréciable dans l'espace urbain.

La DIT effectue une taille raisonnée des arbres d'alignement pour contribuer à la réduction des températures dans les rues de l'Estérel et du Capitaine Blazy et dans boulevard de la Mer. Elle procède également à des plantations d'arbres dans les nouveaux aménagements, y compris les pistes cyclables, et remplace progressivement les pelouses pour diminuer la consommation d'eau.



Éducation au changement climatique

La Direction de l'Action Culturelle, via le Service Médiathèque, **sensibilise les jeunes générations à l'impact de l'homme sur la planète et à la lutte contre les changements climatiques.** Elle a également acquis un fonds jeunesse sur le réchauffement climatique, le prix « UNICEF », ainsi que des ouvrages pour adultes, dont des essais traitant de cette thématique.

La Direction Archéologie et Patrimoine (DAP) a intégré des critères de développement durable dans le marché de terrassement pour les fouilles archéologiques, basés sur des spécifications techniques précises. Ces critères incluent la proximité de l'entreprise avec la ville, afin de réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements des engins, ainsi que la proximité des sites de recyclage des matériaux sélectionnés par l'entreprise candidate. De plus, la DAP prend en compte la vétusté des engins utilisés pour s'assurer qu'ils respectent les normes environnementales les plus récentes. Par ailleurs, la DAP a réduit l'utilisation de la pompe à chaleur afin de maintenir une amplitude thermique comprise entre 15° et 30° au sein du Centre de Conservation et d'Étude (CCE).

En 2025, la Direction de l'Archéologie et du Patrimoine envisage de mettre en place une exposition consacrée à l'évolution du littoral depuis l'Antiquité, en mettant en lumière les changements liés à l'évolution climatique et aux aménagements réalisés par l'homme au fil du temps.



Développement de modes de production et de consommation

L'évolution des systèmes de production de biens et de services ainsi que des pratiques de consommation de manière à les rendre plus durables, respectueuses de l'environnement et socialement responsables. Ce concept cherche à réorganiser la manière dont les ressources sont utilisées pour produire des biens et services, tout en influençant les comportements des consommateurs pour minimiser les impacts négatifs sur la planète, tout en répondant aux besoins humains.



Reconnait l'importance d'une croissance économique soutenue, partagée et durable afin d'offrir à chacun un emploi décent et de qualité. Il vise à éradiquer le travail indigne et à assurer une protection de tous les travailleurs. Il promeut le développement d'opportunités de formation et d'emploi pour les nouvelles générations, accompagnée d'une montée en compétences sur les emplois « durables ».

Réaménagement pour améliorer le confort des agents et des usagers

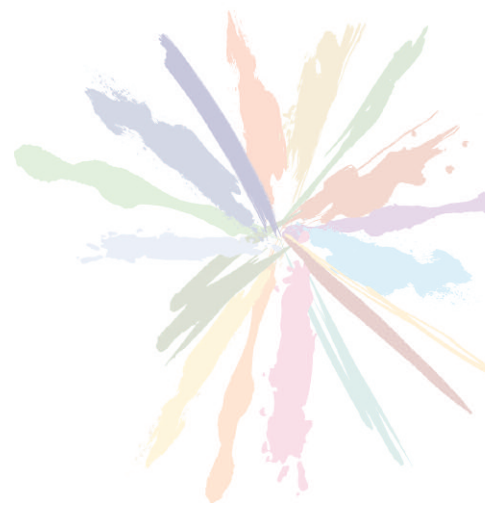
La Direction des Affaires Générales a lancé un projet de réaménagement du Service Accueil et des bureaux des instructeurs Passeports / CNI (traitant 10 000 dossiers par an) afin de re-délimiter les espaces de circulation et de restauration pour ces services en fonctionnement continu (de 8h à 17h). L'objectif est d'apporter davantage de confort aux agents et aux usagers.

Soutien à l'économie locale et aux commerces

Le service des Associations soutient également la dynamisation économique en accordant une subvention de 30 000 € à l'association des commerçants.

Par ailleurs, **des achats de produits locaux sont réalisés pour l'organisation des permanences des nouveaux arrivants** (Tropéziennes, vin du Bercaill) ainsi que pour la réception annuelle « Nouveaux arrivants » à la Villa Aurélienne (traiteur Les RouxCettes à Fréjus, l'As des Fleurs à Fréjus, etc.).





Bon à savoir

Pour améliorer la communication avec les fréjusiens, l'envoi de courriers traditionnels a été remplacé par des notifications par e-mail ou SMS pour informer nos adhérents des retards et des réservations.

Cette initiative permet d'envoyer 10 000 SMS, contre 6 000 courriers auparavant, contribuant ainsi à réduire l'impact environnemental tout en offrant un service plus rapide et plus efficace.

Éco-responsabilité au travers de la dématérialisation

Le Service Associations a abandonné les photocopies pour les nouveaux arrivants et privilégie désormais l'utilisation de clés USB en bambou pour la diffusion des documents.

Tous les documents administratifs du service, tels que les conventions de mise à disposition, les conventions d'objectifs et de moyens, les rapports et les comptes-rendus, sont désormais imprimés en recto-verso.

Le Guide des Associations, ainsi que les formulaires d'inscription au Guide des Associations, de demande de mise à disposition de salles municipales, de subvention, d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE), et la fiche d'inscription des Nouveaux Arrivants, sont tous accessibles en version dématérialisée sur le site de la Ville de Fréjus.

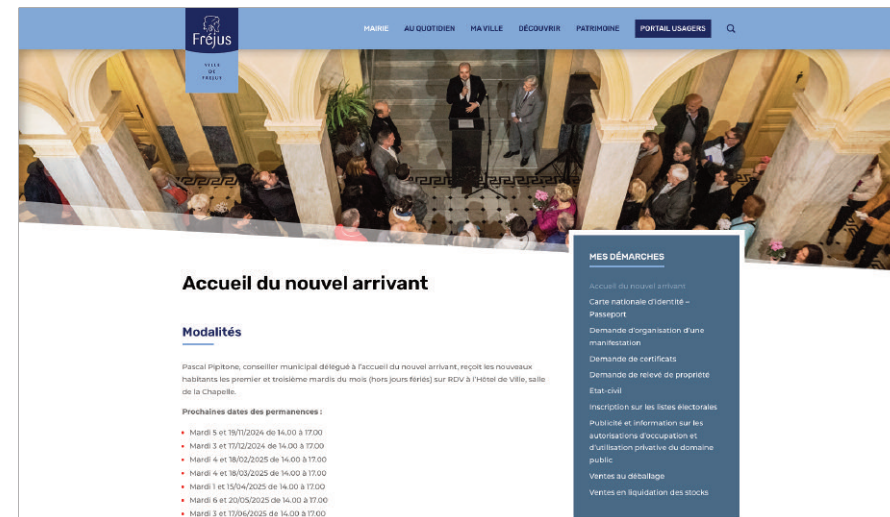
L'École de Musique et d'Art Dramatique J. Melzer sensibilise les professeurs à une utilisation raisonnée des consommables. Pour éviter la distribution de supports papier, toutes les informations relatives à l'école sont désormais disponibles en ligne. En 2025, toutes les démarches de l'école de Musique seront entièrement dématérialisées.

Amélioration continue des processus de la commune

En juin 2024, la collectivité a mis en service un logiciel de gestion des courriers. Après six mois d'utilisation, les résultats obtenus sont les suivants :

- 15 315 courriers entrants ont été enregistrés sur l'application, dont 12 915 ont été clôturés
- 5 693 courriers sortants ont également été traités via le logiciel

Ces chiffres témoignent de l'efficacité de l'outil et de son adoption au sein des services. Le succès de ce projet repose sur l'utilisation de ce logiciel, conçu pour répondre aux besoins de la collectivité et sur la capacité d'adaptation des utilisateurs aux nouvelles pratiques.



Sensibilisation des nouveaux arrivants à la biodiversité marine

Dans le but de sensibiliser les nouveaux arrivants, le service Associations distribue des goodies illustrant des tortues et de la posidonie (pare-soleils en carton, éventails en bois, sacs réutilisables pour remplacer les sacs plastiques jetables) lors des permanences organisées à leur intention.

Initiatives culturelles et durables à Fréjus

La Direction de l'Action Culturelle (DAC), via le Service Médiathèque, a organisé un atelier interactif sur les énergies éoliennes, permettant aux participants de découvrir de manière ludique les principes de cette source d'énergie renouvelable.

La DAC, via la Médiathèque de la Villa Marie, optimise ses ressources en proposant des prêts de documents et en enrichissant son fonds documentaire grâce aux dons de 173 livres. Elle a également pris part à la manifestation nationale « Rendez-vous aux jardins », en organisant un atelier de vannerie ouvert à tous dans le jardin de la Villa Marie, ainsi qu'une sensibilisation des jeunes à la faune et à la flore de nos parcs qui a réuni 112 enfants et 20 adultes.

Utilisation raisonnée des produits d'entretien et optimisation des pratiques de nettoyage

La Direction de la Commande Publique a organisé une mini-formation destinée aux fournisseurs de produits d'entretien, au service achats et à la Direction Enfance et Accueil Famille, afin de sensibiliser les agents de nettoyage des écoles à une utilisation plus raisonnée des produits d'entretien. Cette formation portait également sur les nouvelles techniques de nettoyage des sols, visant à optimiser la consommation de produits et d'eau, ainsi qu'à enseigner les bonnes pratiques de dilution des produits. En 2025, la Direction de la Commande Publique collaborera étroitement avec la Direction Enfance et Accueil Famille pour réduire les quantités de produits d'entretien distribués dans les écoles.



Le saviez-vous ?

Pour enrichir les sols de manière écologique et durable, améliorer leur structure et leur capacité à retenir l'eau tout en réduisant l'utilisation d'engrais chimiques, les agents de la Ville utilisent le compost provenant des composteurs de quartier mis en place par le SMIDDEV dans les espaces verts.

Bon à savoir

La Direction Enfance et Accueil Famille (DEAF) appuie et encourage le prestataire de restauration Garig (dans le cadre de la Délégation de Service Public) dans ses efforts pour réduire l'utilisation d'objets en plastique (vaisselle jetable, emballages individuels).

La DEAF organise également une « battle anti-gaspi » avec une pesée des aliments non consommés afin de sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

P

Le

La

Da

En

La

En

- la

Cet



Épar

Fa



Des aid

Le



2

Nouve

La



Pour une alimentation équilibrée et durable

La Direction Enfance Accueil Famille, en collaboration avec le prestataire de restauration Garig (DSP), met en place des actions telles que l'élaboration de menus équilibrés à base de produits de proximité et de saison, ainsi que la promotion du tri sélectif et de la collecte des bio-déchets. Elle organise également des ateliers culinaires et de sensibilisation à la santé et à la nutrition, incluant des dégustations de produits de saison, afin de favoriser une alimentation saine et responsable.

À l'occasion de la semaine développement durable organisée dans les cantines scolaires du 23 au 27 septembre 2024, Garig a prévu chaque jour de la semaine, un menu en lien avec un thème du développement durable :

- LUNDI 23/09 : menu avec des produits de qualité > labellisés et BIO
- MARDI 24/09 : menu végétarien > protection de la vie animale
- MERCREDI 25/09 : menu économisant les ressources énergétiques > sans réchauffage - Menu froid
- JEUDI 26/09 : menu anti-gaspi avec réduction des déchets > menu préféré des enfants
- VENDREDI 27/09 : menu réservation > des ressources aquatiques

Le mardi 24 septembre, élus et Directeurs étaient conviés à l'école des Eucalyptus de 11h30 à 13h30 pour partager ce repas végétarien.

Une animation s'est également déroulée pendant la pause méridienne (de 11h30 à 13h30) : les enfants sont passés par groupes sur 5 ateliers reprenant certains objectifs du développement durable parmi les 17 identifiés.

Afin de sensibiliser tous les enfants, des affiches ont été apposées dans tous les réfectoires de Fréjus et des flyers ont été distribués par la société Garig.



Accompagnement des personnes fragiles

La Ville, au travers de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), s'engage auprès des plus vulnérables : seniors, personnes en situation de handicap ou de précarité, aidants familiaux, victimes de violences conjugales. Fréjus accompagne ces publics dans leurs démarches et leur propose des aides adaptées et personnalisées.

Chaque mois un thé dansant rassemble plus de 150 seniors fréjusiens et, en fin d'année, ils bénéficient d'un colis gourmand de Noël. La galette des rois est également organisée autour d'un après-midi convivial. Mettre de la chaleur humaine au cœur de nos actions est notre priorité.

Bon à savoir

La DIT est un maillon essentiel pour l'approvisionnement des associations caritatives.

La DIT transporte et livre des denrées alimentaires aux associations, telles qu'Entraide 83 et les Restos du Cœur, directement sur leurs sites de distribution.



Les 5 ateliers de la pause méridienne à l'école des Eucalyptus

• ATELIER 1 - OBJECTIF N°15 : Protections de la biodiversité sur le thème de la vie des abeilles

Stand de dégustation de miel avec explications et participation au « Jeu de la ruche »*, visant à sensibiliser les enfants sur le thème des abeilles :

- Différencier les abeilles, comprendre leur fonctionnement et leur travail en tant qu'insecte pollinisateur ?
- Comment respecter leur travail avec une consommation raisonnée de miel ?
- Pourquoi prendre soin de la planète pour avoir du bon miel ?
- Comment choisir son miel (apiculteur, bio, labels etc.) ?

*Jeu de la ruche (fabriquer en matériaux de récupération) : chaque enfant vise une alvéole de la ruche avec une petite balle. Chaque alvéole aura une énigme ou une question sur le développement durable.

• ATELIER 2 - OBJECTIFS 2 ET 12 : Jeu du « frigo anti-gaspi » (fabriqué avec des matériaux de récupération)

L'objectif étant de faire comprendre que l'on peut cuisiner avec des restes alimentaires. Un frigo en carton avec des aliments fictifs a été mis à disposition et les groupes d'enfants devaient réaliser une recette fictive avec les restes du réfrigérateur ! La recette proposée par l'équipe gagnante a été intégrée à l'un des repas des menus Garig des mois suivants.

• ATELIER 3 - OBJECTIF 7 : Fabrique ton éolienne (en matériaux de récupération)

L'activité manuelle repose sur l'objectif économie des ressources.

• ATELIER 4 - OBJECTIF 14 : Préservation des ressources aquatiques

Reconstituer le puzzle, top chrono (Chiffres clés et représentation de la flore et la faune aquatique).

• ATELIER 5 : « L'ARBRE DES POSSIBLES »

Dernier atelier pour clôturer l'animation (créé en matériaux de récupération) : Chaque enfant a écrit une pensée positive qui permettrait de préserver notre planète et l'a accrochée à une des branches de l'arbre des possibles, afin que chaque pensée soit visible et représentée.



Bien-être des Séniors et soutien aux aidants : des actions exemplaires pour une commune solidaire

Dans le cadre du bien-être des Seniors, des activités physiques adaptées ont été proposées par le CCAS, telles que la marche nordique, les randonnées, la sophrologie, la gymnastique douce, le yoga et l'aquagym. Des ateliers de prévention des accidents domestiques ont également été organisés pour sensibiliser les participants aux risques courants.

Par ailleurs, **le Pôle Aidants a poursuivi son développement pour offrir un soutien aux personnes qui accompagnaient un proche atteint de troubles de type Alzheimer ou en situation de handicap**. Ce pôle a proposé des formations pour les aidants, des ateliers de soutien, ainsi que des permanences d'accompagnement social et psychologique.

Grâce à ces initiatives, la commune a obtenu le label « Ville Aidante Alzheimer » **décerné par l'association nationale France Alzheimer**, soulignant ainsi son engagement auprès des familles concernées.



3 BONNE SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Visée à assurer la santé et le bien-être de tous, en améliorant la santé procréative, maternelle et infantile, en réduisant les principales maladies transmissibles, non transmissibles, environnementales et mentales.

Installation de systèmes de climatisation réversible dans les cimetières pour améliorer le confort d'accueil

Pour améliorer le confort d'accueil des familles des défunts, du public et des professionnels des pompes funèbres, la ville de Fréjus, par le biais de la Direction Générale des Services, a équipé les locaux des 3 cimetières de systèmes de climatisation réversible. Ces équipements permettront de réduire les consommations de chauffage en hiver et d'assurer un accueil confortable en été.

Accessibilité et proximité pour encourager la pratique sportive

La Direction des Sports et de la Jeunesse (DSJ) a mis en place une politique tarifaire attractive pour faciliter l'accès à la pratique sportive pour le plus grand nombre. Elle a également instauré des activités physiques et sportives de proximité dans les différents quartiers de la Ville.

La DSJ a également mis en place des activités accessibles aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicaps et mis à disposition des équipements pour des associations sportives inclusives. Des collaborations ont été établies avec les écoles pour promouvoir des actions sportives inclusives.

La Direction de l'Action Culturelle – Médiathèque Villa Marie a organisé des ateliers pédagogiques de sensibilisation de 165 élèves à la santé et au bien-être par la pratique du sport, ainsi qu'aux risques liés à l'exposition au soleil.

Elle a également mis à disposition de nombreux ouvrages sur des thèmes variés tels que la santé (vulgarisation), le sport, le bien-être, la cuisine saine, la parentalité, et le développement personnel.



Bien-être au travail et activités adaptées pour les résidents

- La qualité de vie au travail a été promue à l'EHPAD Les Eaux Vives grâce à l'aménagement de plusieurs espaces de repos à destination des agents.
- Un programme de sport adapté a également été mis en place chaque semaine pour les résidents.
- Dans le cadre des actions intergénérationnelles de la Ville, les élèves de l'école René Char se sont rendus à l'EHPAD Les Eaux Vives pour carnaval.

Le saviez-vous ?

Le 19 septembre 2024, Fréjus a accueilli le 1^{er} « Forum Santé », en partenariat avec Addictions France, à l'Espace Caquot. Cet événement a réuni 26 exposants et a proposé des informations, des ateliers interactifs ainsi que des dépistages ouverts au grand public.



Formations, soutien solidaire et activités sportives pour le bien-être des agents

La DRH a organisé des formations animées par un kinésithérapeute, portant sur la gestion du stress ainsi que sur les gestes et postures.

Un nouvel accueil a été déployé pour les nouveaux arrivants (agents), accompagné de la mise à jour du livret d'accueil destiné aux nouveaux collaborateurs.

Une campagne de dons de congés a également été lancée au profit des agents en difficulté.

Enfin, la DSJ a mis en place des activités sportives à destination des agents municipaux.

Actions de proximité et initiatives sociales au service des fréjusiens

La Maison des Services - Espace d'Accueil et d'Animation Sociale, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération, a procédé à la délocalisation du service de vaccination de l'agglomération (ECAA) afin de le rendre plus accessible aux administrés. Cette initiative visait à répondre aux besoins de proximité des familles des élèves des écoles et du collège Léotard.

La pratique du sport au féminin a été valorisée dans le quartier de La Gabelle, faisant du sport et de la culture des outils de prévention et d'inclusion. Des activités variées ont été proposées, incluant des randonnées nature, de la gymnastique douce, du renforcement musculaire, ainsi que des séances favorisant l'épanouissement personnel et l'expression corporelle des femmes. **En 2024, 34 séances de gymnastique et 16 sorties de randonnée ont été organisées.**

Le saviez-vous ?

Le 29 mai 2024, la Maison des Services - Espace d'Accueil et d'Animation Sociale a organisé un après-midi de sensibilisation aux gestes qui sauvent pour une vingtaine de jeunes du quartier de La Gabelle.



Viser à assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité, et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Inclusion linguistique et soutien éducatif au service de tous

La Direction de l'Action Culturelle (DAC) accueille à la Médiathèque de la Villa Marie des intervenants chargés de l'apprentissage du français et du soutien scolaire. Elle enrichit également ses ressources en acquérant des fonds spécialisés en Français Langue Étrangère (FLE), afin de soutenir l'apprentissage du français pour les non-francophones et de favoriser l'inclusion linguistique et culturelle.

De plus, la DAC assure une présence très active dans le quartier de la Gabelle, classé en Réseau de Réussite Scolaire.

Par ailleurs, la DAC met en place des actions de médiation et d'accueil de nouveaux partenaires afin de promouvoir une ouverture accrue au monde, facilitant ainsi les échanges interculturels et l'accès à des ressources enrichissantes pour tous les publics.

Accès à la culture et au développement artistique

Les Archives Municipales participent au Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), un programme visant à garantir l'accès à la culture pour 100 % des enfants et jeunes d'âge scolaire. Grâce à la collaboration de divers partenaires, ce parcours facilite l'appropriation des lieux culturels et du patrimoine, encourage le développement des pratiques artistiques et culturelles, et promeut l'autonomie, permettant ainsi à chaque jeune de construire son parcours culturel personnel.

L'École de Musique et d'Art Dramatique J. Melzer a promu ses cours pour enfants et adultes lors de sa journée portes ouvertes. Elle a également **renforcé la promotion de ses cours directement en milieu scolaire** en partenariat avec les collèges et écoles de la commune, ainsi que via les supports municipaux. Un cours d'essai a été offert à tous les nouveaux élèves afin de leur permettre de découvrir les disciplines proposées.

Accompagnement éducatif des lycéennes

L'Espace d'Accueil et d'Animation Sociale a mis en place un programme de soutien scolaire destiné aux lycéennes, visant à réduire l'échec scolaire et prévenir le décrochage. **Cette initiative, animée par deux enseignants vacataires, a permis à 15 lycéennes de bénéficier d'un accompagnement en mathématiques et en physique-chimie**, à raison de quatre heures par semaine. Ce dispositif incluait également un accompagnement personnalisé pour les aider dans leur choix d'orientation.

En 2025, l'Espace d'Accueil et d'Animation Sociale prévoit de mettre en place des ateliers d'apprentissage de la langue et de l'écriture française.

Activités éducatives et inclusives pour tous les enfants

La Direction Enfance et Accueil Famille gère les accueils de loisirs, qui sont porteurs du Projet Éducatif du Territoire (PEDT) pour la Ville de Fréjus. Dans ce cadre, **les enfants inscrits dans les accueils de loisirs participent à des activités variées dans les domaines du sport, de la santé, de la culture et de la citoyenneté**. Ces actions sont menées en partenariat étroit avec les directions supports et divers prestataires.

La Direction propose également une activité de soutien scolaire dans tous les établissements scolaires élémentaires, de 16h30 à 17h30, encadrée par des enseignants et/ou des animateurs rémunérés par la Ville. Cette activité vise à créer un environnement propice à la lecture et à l'écriture, sans apprentissage spécifique.

L'ensemble des tarifs pour les prestations familiales est calculé en fonction des revenus, avec un prix plancher et un prix plafond. Les exceptions incluent la restauration, au tarif forfaitaire journalier de 2,60 €, et la garderie du matin, facturée à 0,50 € par jour. La grille tarifaire est validée par la Caisse d'Allocations Familiales.

Enfin, **le dispositif PAS' a été mis en œuvre pour améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins d'accompagnement dans les temps périscolaires et les accueils de loisirs.** La DEA invite les familles à exprimer leurs besoins, et le parcours d'accueil s'effectue dans le cadre d'une charte de qualité.

En bref

→ La Direction de l'Action Culturelle - Médiathèque Villa-Marie contribue à la promotion de l'emploi en collaborant activement avec la Mission Locale Est Var. Elle recrute également des jeunes en contrats aidés, des vacataires et saisonniers (étudiants), ainsi que des collégiens pour des stages de découverte en entreprise. Ces actions seront reconduites en 2025.

→ La DIT a accueilli un apprenti au service des espaces verts. Elle a également accepté des stagiaires en formation. Des propositions de formations régulières ont été faites au personnel, sur la base du volontariat.



→ La Direction des Sports et de la Jeunesse a mené des actions d'éducation aux valeurs citoyennes du sport en collaboration avec les établissements scolaires locaux. Elle a également organisé des formations pour les encadrants sportifs et des actions de sensibilisation à la santé et au bien-être.

→ La Direction Archéologie et Patrimoine a mis en place une offre d'actions éducatives sur le patrimoine, destinée aux enfants et aux jeunes des structures présentes sur le territoire communal. Cette initiative s'inscrit dans une convention pour le parcours d'éducation artistique et culturelle, d'une durée de 3 ans.

Le CCAS a poursuivi le Programme de Réussite Éducative (PRE) pour soutenir les enfants et les familles. Instauré par la loi de Cohésion Sociale de 2005, ce programme porté par le CCAS de Fréjus depuis 2007 et bénéficiant d'un cofinancement de l'État, a pour **objectif de garantir l'égalité des chances des enfants et adolescents issus de milieux défavorisés**, en particulier ceux vivant dans des quartiers prioritaires ou scolarisés en Réseaux d'Éducation Prioritaire. Sur la commune de Fréjus, les quartiers de la Gabelle et de l'Agachon sont particulièrement concernés.

Un réseau de médiathèques accessible et inclusif pour tous les publics

La Médiathèque et ses annexes sont accessibles librement, permettant à un large public d'accéder à la culture, l'information, l'éducation, la recherche, les savoirs et les loisirs, en soutenant le développement de la lecture publique. En proposant des ressources variées, dont les sources sont identifiées et les informations fiables, elle contribue également à la lutte contre les fake news, un enjeu majeur de notre époque.



Des initiatives spécifiques et régulières ont été mises en place par la Médiathèque de Fréjus, en collaboration avec ses partenaires telles que :

- **Des actions intergénérationnelles avec les EHPADs et les résidences pour Séniors**, notamment dans le cadre de l'opération nationale « **le Printemps des poètes** » : les enfants des ALSH se rendent auprès des Anciens, lisent et remettent les poèmes qu'ils ont rédigés à leur intention. Les jeunes élèves de l'école de musique viennent présenter un programme musical qu'ils ont eux-mêmes conçus en fonction de leurs instruments. Ces rencontres donnent lieu à des échanges très émouvants, elles tissent des liens entre les générations et participent à la lutte contre l'isolement.
- **L'accueil des crèches et des instituts médicalisés, comme l'IME** (Institut Médico-Éducatif), **la Croix-Rouge et la MECS** (Maison d'Enfants à Caractère Social) : ces accueils ont lieu à la Villa-Marie sur des créneaux horaires dédiés, pendant les heures de fermeture au public, pour une meilleure prise en charge individualisée.
- **La formation des agents à « L'accueil des publics en situation de handicap en bibliothèque »** : formation dispensée par le CNFPT, qui permet d'appréhender plus facilement le handicap et les attentes particulières de ces publics.
- **Un accès facile et gratuit à de nombreuses formations pour les lecteurs via la plateforme d'auto-formation en ligne Skilleos** : le bouquet de ressources numériques est un complément essentiel de l'offre culturelle de la Médiathèque. Elles permettent un accès facilité aux savoirs et aux loisirs, pour tous les âges de la vie. L'auto-formation joue un rôle capital dans les apprentissages de l'enfance et tout au long de la vie. Elle est complétée sur place par des ateliers d'initiation aux services et technologies numériques, dispensés par des bibliothécaires médiateurs. Ces séances d'accompagnement individuel limitent — au même titre que le Conseiller numérique présente chaque semaine sur les 3 sites des médiathèques — la fracture numérique.



Spécifiquement dédié à l'autonomisation des filles et des femmes. Il concerne l'égalité entre les sexes et vise à mettre fin à toutes les formes de discriminations et de violences contre les femmes et les filles dans le monde entier.

La Direction de la Sécurité Publique a récemment promu deux femmes au poste de chef de brigade. Sur un effectif total de 71 agents de police municipale, dont 4 femmes, deux d'entre elles ont ainsi été investies de responsabilités importantes : l'une prend en charge le poste de commandement radio, tandis que l'autre dirige la brigade mobile d'intervention n°2. Ces promotions illustrent l'égal accès des femmes aux fonctions de chef de brigade.

La DRH a mis en place un plan d'action triennal visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Ce plan inclut la mise en œuvre de l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, afin de mesurer et d'améliorer les conditions d'égalité au sein de la collectivité.

Le Service de la Transition Énergétique et des Techniques Durables a organisé une action de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes dans les métiers techniques, dans le cadre de l'Engie Kite Tour qui se déroulait en mai 2024.

Le saviez-vous ?

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, les éco-délégués du collège Villeneuve ainsi que les élèves de la classe citoyenne, aux côtés de leurs professeures, Mme Chatachvilly et Mme Djebbar, ainsi que 4 écoles primaires locales, ont apporté leur soutien pour les femmes cherchant refuge à la Maison d'Ailes et leurs enfants : ils se sont mobilisés pour collecter et assembler 92 trousseaux de toilette complètes. Cette mobilisation collective a été renforcée par la générosité du club service InnerWheel et de Thalgo.



→ Objectif 2025

Les actions de l'Espace d'Accueil et d'Animation Sociale seront maintenues pour l'année 2025 avec comme objectif de mobiliser quotidiennement les femmes et les jeunes filles du quartier de La Gabelle et de développer une initiative d'éducation populaire afin de favoriser un accès aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs.

Promotion de féminisation et lutte contre les discriminations dans le sport

La Direction des Sports et de la Jeunesse encourage les clubs locaux à promouvoir la féminisation à travers leurs projets sportifs. Elle les incite également à sensibiliser leurs adhérents aux différentes formes de discrimination dans le sport.

Actions de soutien et d'émancipation pour les femmes victimes de violences

Le CCAS a organisé des ateliers à la Maison d'Ailes pour favoriser l'émancipation des femmes et des filles, comprenant des permanences psychologiques, des groupes de parole, des séances de sophrologie, ainsi que des permanences sur les droits et des interventions d'associations d'accompagnement pour les victimes de violences intrafamiliales.

À la Maison d'Ailes, 3 chambres de mise à l'abri d'urgence sont toujours disponibles pour les femmes victimes de violence et leurs enfants.



Égalité des sexes et inclusion sociale

Dans une démarche d'égalité des sexes, l'Espace d'Accueil et d'Animation Sociale a mené des actions en direction des jeunes filles du QPV de La Gabelle. Au total, 48 jeunes filles âgées de 13 à 21 ans et 25 garçons ont participé à 38 sorties, partiellement financées par la Ville de Fréjus et l'État (DDETS) dans le cadre de l'appel à projets « Quartiers d'Été ». Ces activités incluaient kayak, bouées tractées, plongée bouteille, randonnée palmée et visites à Aqualand.

Dans une approche globale, la Maison des Services a également proposé des actions destinées aux mamans, telles que le « Café des mamans » et des découvertes culturelles (ateliers couture, poterie, marche sportive). Ces initiatives visaient à encourager l'accès à des pratiques sportives et de loisirs pour des publics éloignés des lieux traditionnels où ces disciplines sont exercées.

Ces activités avaient pour objectifs de recréer du lien social, d'offrir des moments de convivialité et de plaisir, de permettre une prise de recul face aux difficultés du quotidien, et de favoriser l'émancipation et l'échange. Elles constituaient également un moyen de rompre l'isolement social des femmes dans les quartiers.

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations

Font référence à l'idée d'une société unie, où les individus et les groupes, qu'ils soient issus de différentes régions ou de différentes générations, vivent ensemble harmonieusement, s'entraident et partagent des valeurs communes. Ces concepts visent à réduire les inégalités sociales et à promouvoir l'inclusion, la justice et la coopération dans la société, afin que tous les membres, quels que soient leur lieu de vie ou leur âge, puissent participer pleinement à la vie collective et bénéficier des opportunités de développement.



Appelle les pays à adapter leurs politiques et législations afin d'accroître les revenus de la part des 40 % les plus pauvres ainsi que de réduire les inégalités salariales qui seraient basées sur le sexe, l'âge, le handicap, l'origine sociale ou ethnique, l'appartenance religieuse.

Services innovants pour rendre la culture accessible à tous

La Médiathèque Villa-Marie a mis en place le service Domici'Livres, un portage de livres à domicile pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer. Ce service a enregistré 1 382 prêts pour 35 bénéficiaires, dont 3 du CCAS et 2 de l'AVH, âgés de 64 à 97 ans, répartis sur 296 visites. De plus, un dépôt de 100 livres a été effectué pour les résidents de la maison de retraite Korian Aubier de Cybèle à Fréjus.

La Médiathèque Villa-Marie continu également d'œuvrer à L'Ivre de Mer, son annexe estivale sur la plage, afin de toucher un large public en mettant à disposition des ouvrages, y compris en langues étrangères.

Elle organise chaque mois la « Pause philo », un véritable lieu d'échanges d'idées où de nombreux lecteurs se rassemblent autour de divers thèmes de réflexion.

Enfin, durant la saison estivale, la Médiathèque Villa-Marie a collaboré avec Handiplage pour favoriser l'accès à la culture et à la lecture pour tous.

Le saviez-vous ?

L'École de Musique et d'Art Dramatique J. Melzer organise de nombreux événements gratuits, tels que des représentations et des concerts, afin de permettre à chacun d'accéder à la culture musicale et de promouvoir la musique auprès de tous les publics.





Projets intergénérationnels

La Direction Enfance et Accueil Famille, dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (PEDT), a initié des projets intergénérationnels impliquant les personnes âgées, ainsi que des projets de liaison entre les enfants des classes maternelles et élémentaires.

L'École de Musique et d'Art Dramatique J. Melzer organise régulièrement des représentations aux établissements « Les Eaux Vives » et « La Respelido », spécialement dédiées aux seniors.

Solidarité et équité sur le territoire

Le Service Habitat a intensifié ses efforts avec un engagement exceptionnel de la Commune en matière de construction de logements locatifs sociaux. Cet effort inclut un suivi renforcé des candidats à la recherche d'un logement social, afin de donner la priorité aux personnes en difficulté locative sur le territoire, ainsi qu'à celles économiquement indispensables à la communauté. Cela s'inscrit dans le cadre de l'adoption de la cotation intercommunale des demandes de logement et de la convention intercommunale des attributions.



→ Objectif 2025

En 2025, la Maison des Services prévoit de renforcer ses partenariats et son animation sociale, en mettant l'accent sur la réalisation d'actions partenariales menées de manière transversale. L'objectif est d'assurer une meilleure transversalité des actions partenariales et du maillage institutionnel, favorisant ainsi une collaboration renforcée entre les différents acteurs pour répondre de manière plus cohérente aux besoins.

Élargissement de l'offre socio-culturelle et sportive

Le développement des services proposés au sein de la Maison des Services a permis d'élargir l'offre d'activités socio-culturelles et sportives. Cette initiative a renforcé l'action sociale de proximité en mettant en place des services spécifiquement destinés aux administrés du QPV, en tenant compte de leur fragilité économique ainsi que de leur isolement social et relationnel.

L'objectif a été de faciliter l'accès aux services et dispositifs existants tout en animant socialement et en développant des plans d'action pour renforcer la cohésion sociale, promouvoir la mixité, favoriser l'émancipation des femmes et prévenir la délinquance chez les jeunes, dans une démarche de reconquête républicaine. En tout, **2 955 problématiques ont été traitées au 31 décembre 2024.**



Vise à réhabiliter et à planifier les villes, ou tout autre établissement humain, de manière à ce qu'elles puissent offrir à tous des opportunités d'emploi, un accès aux services publics verts et autres, tout en améliorant l'utilisation des ressources et réduisant leurs impacts environnementaux.

La Brigade Environnement & Écocitoyenneté lutte activement contre les dépôts sauvages et la pollution

La Brigade Environnement et Écocitoyenneté (BEE), créée en 2021 sous l'impulsion du Maire David Rachnline, est encadrée par la Direction de l'Écologie Citoyenne et se concentre sur la protection de l'environnement, la gestion des problématiques écologiques locales et le respect des réglementations environnementales.

Chaque année, la Commune intensifie ses efforts pour lutter contre les dépôts sauvages qui reste une priorité, incluant le repérage, le signalement, ainsi que le traitement des dépôts sauvages, et l'identification et la verbalisation des auteurs d'infractions.

Les chiffres 2024 de la BEE

- 7 agents opérationnels
- 580 sites de dépôts sauvages recensés dont 75 % nettoyés dans les 15 jours suivant le signalement
- 340 infractions dont 320 ont donné lieu à des verbalisations pénales et 20 en procédures administratives
- 15 campagnes de sensibilisation qui ont touchées plus de 2 500 citoyens
- 36 interventions conjointes avec d'autres entités telles que la Préfecture, l'Office Nationale des Forêts, la Gendarmerie Maritime, les Services Urbanisme, Commerces et Police Municipale de la Commune ainsi qu'Estérel Côte d'Azur Agglomération
- 660 réclamations traitées avec un taux de résolution de 99 % dans les délais impartis

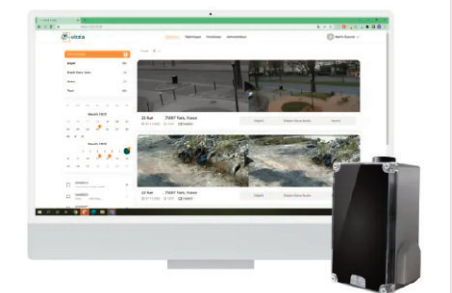
Lutte contre les dépôts sauvages : verbalisation renforcée

En novembre 2024, des caméras nomades ont été déployées dans les zones où les dépôts sauvages sont récurrents, renforçant ainsi la répression des infractions grâce à une action centrée sur la police administrative qui permettra de compenser les coûts d'enlèvement, de transport et de traitement des déchets à charge de la commune. Les sanctions peuvent varier de 135 € à 15 000 €.

En raison de l'augmentation des dépôts sauvages et des infractions environnementales, les priorités pour 2025 se concentreront sur le renforcement des campagnes de sensibilisation, ainsi que sur l'intensification de la verbalisation, avec un déploiement accru de caméras intelligentes.

Bon à savoir

En à peine 2 mois, les caméras nomades dédiées à la lutte contre les dépôts sauvages ont déjà permis de traiter 36 infractions, dont 85 % ont conduit à une verbalisation ou à une mise en conformité, tout en réduisant de 40 % le temps de traitement par rapport aux méthodes classiques.





LA VILLE VOUS INFORME

Madame, Monsieur,

Afin de bénéficier de la collecte gratuite des encombrants, il est impératif de vous inscrire au préalable en indiquant le numéro vert suivant : **0800 099 239** ou en vous inscrivant sur l'application «Click and Tri».

Cependant, les agents de la Brigade Environnement ont constaté que vous avez déposé des encombrants devant votre domicile sans avoir effectué cette démarche.

EN CONSÉQUENCE
Votre dépôt est considéré comme un dépôt sauvage et peut entraîner une verbalisation.

Merci de respecter cette règle afin de maintenir notre commune propre et agréable pour tous.

Vous pouvez consulter le calendrier de collecte des encombrants ainsi que toutes les informations nécessaires sur le site : www.ville-frejus.fr

Nous vous remercions également que l'accès en déchèterie lui est gratuit pour les particuliers.

Notre coopération est essentielle ! Nous comptons sur vous.

DIRECTION DE L'ÉCOLOGIE CITOYENNE - BRIGADE ENVIRONNEMENT
04.94.52.70.00 - 06.87.63.02.14. mail.bre@ville-frejus.fr



Urbanisme et renaturation : vers un développement durable

Le service de l'Urbanisme a finalisé le plan d'aménagement et de renaturation des zones imperméabilisées de la Base Nature. Ce projet devrait débuter en 2025.

Depuis octobre 2024, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été modifié, intégrant des ajustements concernant les clôtures. Conformément à la réglementation, **il est désormais précisé dans le règlement que, en zones agricoles et naturelles, les clôtures ne doivent pas entraver la circulation des animaux sauvages ni constituer un danger pour la faune.**

Régulation de l'urbanisation et préservation du cadre de vie à Fréjus

Le Service Urbanisme a réduit les hauteurs des constructions dans certains quartiers de la commune grâce au nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), afin de maîtriser l'urbanisation et de garantir la qualité et le cadre de vie des Fréjusiens.

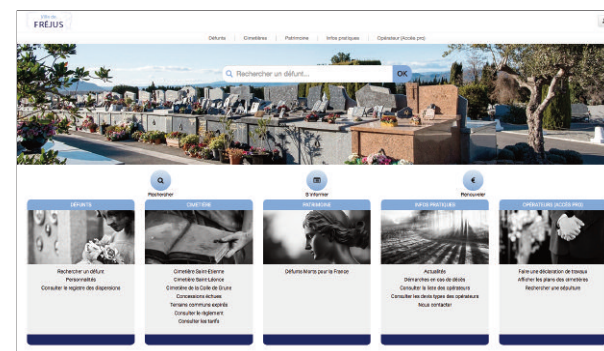
Dans le cadre de **l'opération de ravalement des façades du centre historique**, un agent veille à maintenir la **propreté des chantiers et à favoriser, autant que possible, l'utilisation de produits naturels**, tels que la chaux minérale naturelle, pour les travaux.



Concerne trois thèmes étroitement liés que sont les questions d'État de droit, de qualité des institutions, et de paix. Pour la France, les enjeux majeurs renvoient aux questions d'accès à la justice, d'insécurité et de criminalité, ainsi qu'à la confiance dans les institutions.

Gestion et la valorisation des cimetières

La Direction des Affaires Générales a lancé un portail en ligne dédié aux cimetières, accessible aux citoyens et aux professionnels via le site internet de la ville. Mis en ligne le 27 octobre, ce portail met en valeur le patrimoine funéraire des collectivités tout en offrant de nouveaux services aux administrés. Ce nouvel outil de communication permet aux familles et aux professionnels du secteur d'obtenir une réponse rapide, par exemple, en localisant la tombe d'un ancêtre depuis chez soi ou via un smartphone, et en permettant d'imprimer le plan du cimetière.



Afin d'optimiser la régie des cimetières et offrir un nouveau service aux familles, il sera possible très prochainement de renouveler sa concession à distance avec un système de paiement en ligne et, de payer par carte bancaire au guichet en mairie.

Présence renforcée pour garantir la tranquillité et la sécurité



La Direction de la Sécurité Publique contribue à assurer la tranquillité et le libre accès des établissements, notamment des écoles, grâce à la présence de ses agents sur le terrain. Ceux-ci effectuent des surveillances statiques devant les établissements, réalisent des rondes dynamiques et répondent aux appels signalant des faits d'insécurité ou nécessitant une intervention pour rassurer les usagers.

Conformément aux objectifs fixés par le Maire David Rachline soucieux de la sécurité des Fréjusiens, la Police Municipale a poursuivi les opérations de tranquillité de quartier sur l'ensemble des secteurs de la Ville avec une attention particulière envers les zones commerçantes. Ces opérations permettent de :

- conserver le lien de proximité entre les habitants, les commerçants et la Police municipale tout en diffusant le message du dispositif « Angela »
- rassurer les commerçants lors de la fermeture de leurs établissements avec une présence accrue de la Police
- lutter contre la mendicité agressive
- lutter contre les regroupements générant un sentiment d'insécurité
- mettre en place des points de contrôle pour les infractions routières
- assurer une présence dissuasive
- échanger avec les administrés afin de prévoir les actions à mener

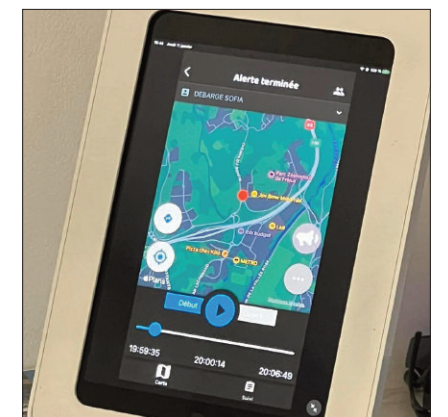


Bon à savoir

Fréjus est la première commune de France à utiliser le dispositif « Warry me » !

Cette application, déjà utilisée par plus de 300 agents de la Ville, est également déployée dans les établissements scolaires. Celle-ci permet d'envoyer une alerte par téléphone portable auprès de la Police Municipale et de tous les agents présents dans un bâtiment.

Une fois l'alerte donnée, une écoute silencieuse se déclenche et la communication peut être établie via une messagerie instantanée ou un système de talkie-walkie. De plus, le portable d'appel est géolocalisé ce qui permet une intervention rapide des secours.



Le saviez-vous ?

La Direction des Interventions Techniques assure l'accueil de personnes effectuant des travaux d'intérêt général, contribuant ainsi à des projets de service public tout en facilitant leur réinsertion sociale.

Bon à savoir

Chaque année, les accueils de loisirs participent activement à la campagne de sensibilisation autour de la « Journée internationale des droits de l'enfant », en réalisant une affiche ou une vidéo pour le concours organisé par l'association « Les Francas du Var ».



Accès au droit et accompagnement social

La Maison des Services propose des permanences pour l'accès au droit, notamment un service d'accompagnement sur le droit des étrangers, ayant accueilli 44 personnes.

Des permanences délocalisées du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), avec la présence de plusieurs conseillers, sont organisées 5 fois par mois. La permanence délocalisée a effectué 189 suivis de personnes au 31 décembre 2024. De plus, les usagers sont orientés vers le Point d'accès au Droit de la Commune pour un accompagnement complémentaire.

Conseil Municipal des Jeunes : un premier mandat réussi

Fort du succès du premier mandat du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), la ville de Fréjus a décidé de le renouveler pour un second mandat.

Le CMJ, créé en 2022 sous l'initiative du Maire David Rachline, est une plateforme citoyenne qui vise à impliquer davantage les jeunes dans la vie locale, à leur donner une voix plus forte, à recueillir leurs idées et à les associer à la réalisation de divers projets. Les thématiques abordées sont variées : loisirs culturels et sportifs, vie quotidienne, développement durable, solidarité, etc.

Dans le cadre de la découverte de nos institutions, les membres du CMJ ont visité l'Assemblée Nationale le 12 février 2024, en compagnie de leur élue déléguée à la Jeunesse et de l'adjointe déléguée à l'action sociale.

Ils ont été reçus pour une visite privée par notre Députée de circonscription, Julie Lechanteux. Pendant leur séjour parisien, les jeunes se sont rendus également dans des lieux emblématiques de Paris : Tour Eiffel, Arc de Triomphe, Champs Elysées...



Promeut des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile qui sont nécessaires pour la réalisation des ODD au niveau mondial, régional, national et local. Ces partenariats doivent être inclusifs, construits sur des principes et des valeurs communes, et plaçant au cœur de leur préoccupation les peuples et la planète.



Soutien aux initiatives locales et promotion de la vie associative à Fréjus

La politique de proximité mise en place par la Ville et son Service Associations répondent également aux exigences de solidarité et de cohésion sociale.

En 2024, l'action municipale s'est traduite par :

- Nombre d'acteurs subventionnés : 167 associations et 2 établissements publics
- Montant des subventions aux associations œuvrant pour le social : 677 190 €
- Montant des subventions aux associations œuvrant pour le développement durable : 37 050 €
- 23 conventions d'objectifs et de moyens signées (pour les subventions de plus de 23 000 €)
- Mises à dispositions non exclusives de salles municipales : 13 salles réparties dans 9 espaces (Bateau, Charles Denis, Horizon, Palatin, Prévert, Tour de Mare, Saint-Jean-de-Cannes, Sextant et Tassan)
- Mises à dispositions exclusives et annuelles d'espaces municipaux : 90 associations bénéficient d'une convention de mise à disposition exclusive d'espace municipal

Enfin, le Service Associations a également pu accueillir de nombreux nouveaux arrivants : permanences d'accueil avec 323 nouveaux arrivants reçus, 192 nouveaux foyers, 19 réunions d'information aux nouveaux arrivants ont été organisées ainsi qu'une réception annuelle à la Villa Aurélienne en présence de Monsieur le Maire, qui a rassemblé 300 invités.

Le Service Associations a également organisé la Fête des voisins (2 400 participants) et le Forum des Associations où plus de 7000 visiteurs ont pu découvrir les 170 associations présentes sur la Base Nature.





Les partenaires locaux engagés pour le développement durable de la Commune

Le Syndicat Mixte Développement Durable du Var Est (SMIDDEV)

Le SMiDDEV, qui a célébré cette année son 50^e anniversaire, joue un rôle clé dans la gestion durable des déchets dans l'Est-Var. Les 5 communes de l'Agglomération (Fréjus, Saint-Raphaël, Roquebrune-sur-Argens, Puget-sur-Argens et Les Adrets-de-l'Estérel), ainsi que la commune de Bagnols-en-Forêt, se sont unies pour confier à ce syndicat les missions de traitement, recyclage et valorisation des déchets ménagers de leurs habitants.

Tout au long de l'année, il mène des actions de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets grâce à une équipe de conseillers présents lors de diverses manifestations locales, mais également dans les écoles, établissements publics et entreprises de la région.

L'objectif du SMiDDEV est de valoriser 80% des déchets du territoire dès 2025.

Le SMIDDEV organise également des initiatives pour sensibiliser les professionnels du secteur nautique et soutient les Associations Syndicales Libres (ASL) dans la gestion des déchets, dans le cadre de la nouvelle Responsabilité Élargie du Producteur (REP) concernant les articles de sport et de loisirs.

Dans ses actions de terrain, le syndicat distribue des cendriers de poche, des guides touristiques et des gourdes lors de ses visites aux postes de secours de Saint-Aygulf et de Fréjus. Il a également formé 30 personnes, encadrants et personnels, de l'ESSAT « Les Mimosas », et les a accompagnées dans la mise en place du tri des déchets au sein de leurs locaux. De plus, 12 directeurs d'établissements hôteliers et restaurateurs ont été sensibilisés à la gestion des déchets d'emballages et des biodéchets. En partenariat avec le Club Hôtelier Esterel Côte d'Azur, 30 employés des résidences de vacances du Colombier ont été formés aux enjeux du tri et de la valorisation des déchets.

Le SMiDDEV a également dispensé une formation à l'ensemble des 25 membres du personnel de l'établissement de santé Lachenaud et les a accompagnés dans la mise en place du tri des déchets. Enfin, un état



des lieux a été réalisé pour le laboratoire Cerballiance, et un accompagnement personnalisé a été proposé à 4 de ses collaborateurs pour implémenter le tri, avec la création de visuels adaptés à leurs besoins. Cette année 2024 marque ainsi les 50 ans d'existence du SMiDDEV.

Le prestataire de restauration scolaire : GARIG

Pendant la Semaine du Développement Durable, le prestataire de restauration scolaire a proposé un menu différent chaque jour, en lien avec un thème spécifique du développement durable *(pour plus d'information, rendez-vous page 30 de ce présent rapport)*.

Les acteurs institutionnels compétents en matière de développement durable

La Ville de Fréjus a continué de travailler en collaboration avec les acteurs institutionnels compétents en matière de développement durable, notamment avec :

- Estérel Côte d'Azur Agglomération, les principaux Syndicats Mixtes du territoire, les Établissements publics du territoire, la SPL Port-Fréjus
- L'Office Français de la Biodiversité (OFB), l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence de l'Eau, le Conservatoire du Littoral
- L'Éducation Nationale, la Région Sud, le Conseil Départemental du Var, l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE), l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU), le Centre d'Études et d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
- Les autres collectivités du département et de l'agglomération
- Les professionnels et les associations

Le développement durable à l'échelle du territoire intercommunal



A travers le pacte de gouvernance voté à l'unanimité en séance du 25 septembre 2020, Estérel Côte d'Azur Agglomération, en accord avec les communes, a formalisé des objectifs communs et défini les modalités de coopération, notamment en matière de développement durable.

Zoom sur les compétences environnement de la Communauté d'Agglomération

ÉNERGIE / CLIMAT	• Réalisation du Plan Climat Air Energie territorial • Aide à la rénovation énergétique du bâti ancien dans le cadre du programme « Rénover pour Habiter mieux » • Réalisation du bilan d'émission des gaz à effet de serre (BEGES)
DÉVELOPPEMENT DURABLE	• Sensibilisation à la préservation de l'environnement • Intégration des objectifs de développement durable dans les documents d'orientations : - Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) - Plan de Déplacements Urbains (PDU) - Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) - Programme Local de l'Habitat (PLH) - Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA) pour les transports urbains - Schéma d'Aménagement Numérique du Territoire
BIODIVERSITÉ	• Gestion des milieux aquatiques • Gestion des Étangs de Villepey, site naturel remarquable • Animation des sites Natura 2000 • Observatoire Marin
NUISIBLES	• Gestion d'espèces exotiques envahissantes • Campagne de démoustication • Campagne de lutte contre la chenille processionnaire du pin • Campagne de lutte contre le charançon rouge du palmier
DÉCHETS	• Collecte et Points d'apport volontaire • Nettoyage et propreté urbaine • Financement à 70% de composteurs
AGRICULTURE	• Projet Basse Vallée de l'Argens • Développement de circuits courts • Création d'une plateforme agricole • Convention d'intervention foncière
MOBILITÉ	• Transport urbain, dont navettes électriques • Animation du schéma directeur vélo intercommunal • Déploiement de bornes de recharge électriques
EAU & ASSAINISSEMENT	• Gestion par DSP et diagnostic permanent des eaux usées

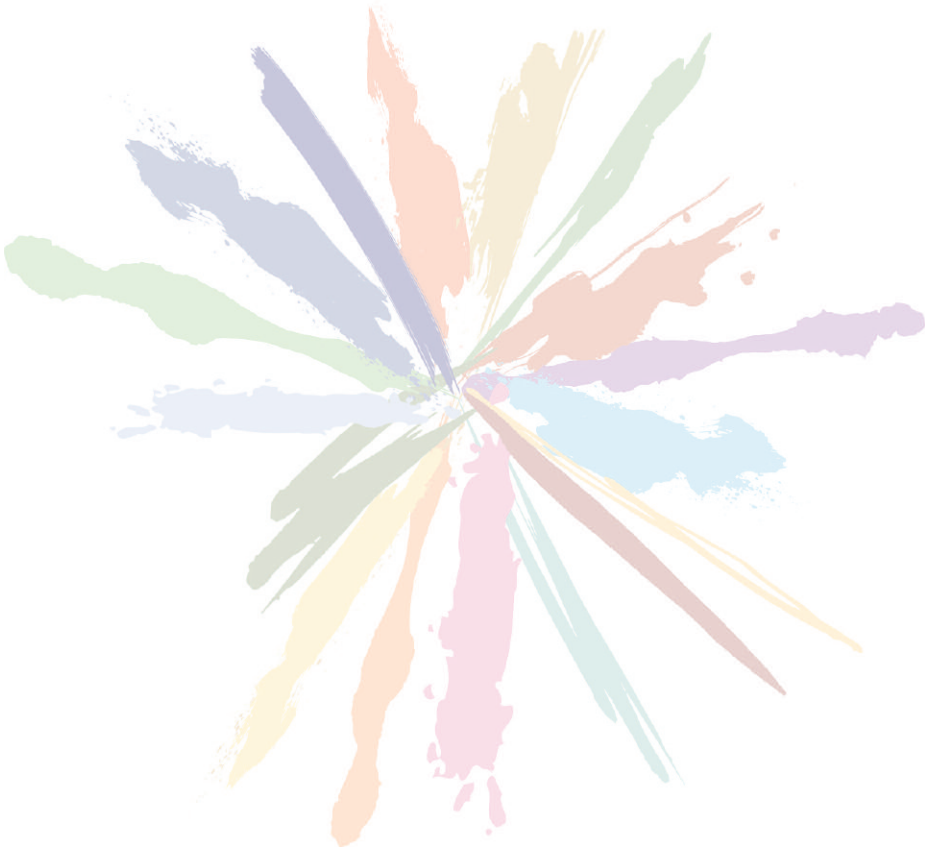
Zoom sur les compétences exercées par les syndicats intercommunaux ou mixtes

Le développement du tri sélectif relève des compétences du SMIDDEV, dans lequel la commune est représentée via Estérel Côte d'Azur Agglomération qui en est adhérente.

La ressource en eau relève essentiellement du SEVE où la représentation de la Ville est également assurée.

La protection du massif de l'Estérel et le suivi de l'opération Grand Site de France sont mis en œuvre par le Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel (SMGSE), au sein duquel la Ville est directement représentée.

Le présent rapport ne reviendra pas sur les actions réalisées à l'échelle communautaire, et renverra le lecteur au rapport sur le développement durable présenté par Estérel Côte d'Azur Agglomération.





DIRECTION ÉCOLOGIE CITOYENNE
Mairie de Fréjus • Place Camille Formigé
CS 70108 • 83608 Fréjus Cedex
04 94 16 67 62 • ecologie@ville-frejus.fr

ville-frejus.fr

